

Conjoncture

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS

1000^e

PREMIÈRE REVUE INTERACTIVE AU MAROC



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
LA PAGE



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
ENTREPRISES

COMMERCE INTERNATIONAL

DÉCOUVREZ
LA BANQUE RÉFÉRENCE

100%*
DE PROMESSES
TENUES

*Valables pour l'ensemble des opérations documentaires (remise documentaire, crédit documentaire à l'import et à l'export).
**si vous êtes abonnés à Cam e-Trade. À condition que le dossier client soit complet, son compte suffisamment provisionné et autorisé et la demande reçue avant 15h.

Ouverture d'un crédit documentaire import sous 4 heures**

Traitement d'une opération de remise documentaire import à J

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



www.creditdumaroc.ma



Siège social : 48-58, boulevard
Mohammed V - Casablanca.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
N° RC : 28717. Etablissement agréé en qualité de banque par Bank Al-Maghrib en vertu
de l'arrêté N° 2348-94 du 14 Rabii I 1415 (23 Août 1994) relatif aux établissements de crédit.



EN AGENCE COMME EN LIGNE,
C'EST TOUTE UNE BANQUE
QUI SE MOBILISE POUR VOUS.

www.creditdumaroc.ma



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 088 121 400 Dhs.
N° RC : 28717 - Etablissement agréé en qualité de banque par Bank Al-Maghrib en vertu
de l'arrêté n° 234894 - du 14 Rabii 11415 (23 Août 1994) relatif aux établissements de crédit.



3232

Siège social : 48-58, boulevard
Mohammed V - Casablanca.



مصرف المغرب

CRÉDIT DU MAROC

Toute une banque pour vous

Facebook.com/creditdumaroc

Youtube.com/creditdumaroc

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**QUAND ON EST PLUSIEURS,
ON VA PLUS LOIN.**



TOUTE L'ÉQUIPE CORPORATE BANKING BMCI ENGAGÉE À VOS CÔTÉS

A la BMCI, votre chargé d'affaires est votre interlocuteur privilégié pour construire une relation fondée sur la proximité et l'expertise. Au-delà de son appui pour les opérations courantes, votre chargé d'affaires est là aussi pour vous permettre d'accéder aux experts de plus de 18 lignes de métiers. Autant d'experts pour donner à votre activité toute l'envergure qu'elle mérite.

www.bmci.ma



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Editorial

1000 numéros, une belle occasion de célébrer notre revue

Philippe-Edern KLEIN
Président

À l'occasion de son 1000^e numéro, un chiffre qu'il n'est pas si courant d'atteindre pour un support de presse, la revue Conjoncture se pare de ses plus beaux atours pour une édition spéciale.

Comment retracer près de 100 ans d'existence en quelques pages ? La tâche n'a pas été aisée, mais nous avons essayé d'en donner un aperçu le plus fidèle possible.

Invités, Forums Adhérents, dossiers « Zoom »..., des rétrospectives retracent, à l'image des albums de famille, les meilleurs moments et sujets couverts au fil des ans. Pour celles et ceux qui souhaitent consulter plus en détail les archives, nous y avons intégré des QR Codes permettant de télécharger l'intégralité des articles et interviews sur internet à partir de son smartphone.

Vous l'aurez compris, cette édition spéciale est interactive, mais la vraie nouveauté, c'est la réalité augmentée qui fait son apparition pour la première fois dans une revue au Maroc.

Cette technologie particulièrement innovante offre des possibilités quasi illimitées en termes de contenus multimédias (vidéos, animations web, etc.). Je vous laisse découvrir les contenus surprises que nous avons glissés dans la revue, signalés à chaque fois par les icônes de la réalité augmentée.

Mais, avant tout, je souhaite vous remercier, vous, adhérents et fidèles lecteurs, qui êtes la raison d'être de notre revue Conjoncture. Je remercie également tous nos contributeurs, partenaires, collaborateurs et annonceurs, qui nous permettent de faire vivre au quotidien le média Conjoncture à travers ses différents supports, revue papier, newsletter et site internet.

Encore merci du fond du cœur et longue vie à Conjoncture !



Conjoncture est édité par la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc ► 15, avenue Mers Sultan - 20 130 Casablanca. Tél. LG : 05 22 20 90 90. Fax : 05 22 20 01 30. E-mail : conjoncture@cfcim.org. Site Web : www.cfcim.org ► **Directeur de la**

publication Philippe-Edern Klein ► **Rédacteur en chef** Philippe Confais ► **Président du Comité de rédaction** Serge Mak ► **Secrétaire de rédaction-journaliste** Nadia Kabbaj ► **Directrice Communication** Wadad Sebti ► **Ont collaboré à ce numéro** Marie-Cécile Tardieu, Laurence Jacquot, Société de Bourse M.S.IN, Rémy Pigaglio, les administrateurs et collaborateurs de la CFCIM ► **Crédits photos** CFCIM, Fotolia, Ambassade de France, DR ► **Conception graphique** Sophie Goldryng ► **Mise en page** Mohamed Afandi ► **Impression** Direct Print (Procédé CTP) ► ISSN : 28 510 164 ► Numéro tiré à 14 000 exemplaires.



PUBLICITÉS

Mariam Bakkali Tél. : 05 22 93 11 95 - 05 22 93 81 28 GSM : 06 61 71 10 80 mariam.bakkali@menara.ma
Anne-Marie Jacquin Tél. : 05 22 30 35 17 GSM : 06 61 45 11 04 jacquin_annemarie@yahoo.fr
Nadia Kais Tél. : 05 22 23 66 61 GSM : 06 69 61 69 01 kais.communication@gmail.com



SOGEFACTORIZING CONCENTREZ-VOUS SUR VOTRE ACTIVITÉ, ON SE CHARGE DU RESTE !



FACTUREZ VOTRE CLIENT

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

FINANCEZ VOTRE TRÉSORERIE

SOGEFACTORIZING : 1^{ER} OUTIL D'AFFACTURAGE EN LIGNE AU MAROC, POUR GÉRER
ET SUIVRE GRATUITEMENT VOS ENCAISSEMENTS À DISTANCE.

www.sogefactoring.sgmaroc.com



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
L'OBJET



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL



الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

يدنا
في يدك

- 8 ▶ Édition Spéciale**
- 12 ▶ Évènements Marquants**
- 22 ▶ Rétrospective Forums Adhérents**
- 30 ▶ Les Invités de Conjoncture**
- 38 ▶ Service économique de l'Ambassade de France**
- 40 ▶ Indicateurs économiques et financiers**
- 42 ▶ Rétrospective Zoom**
- 60 ▶ Actus CFCIM**
- 68 ▶ On en parle aussi...**






Conjoncture, première revue interactive au Maroc !

Accéder à une nouvelle expérience virtuelle et découvrir tout l'univers de la réalité augmentée, c'est désormais possible grâce à votre smartphone !

Mode d'emploi :

1- Téléchargez l'application Blippar sur votre smartphone (disponible pour Android et iOS)

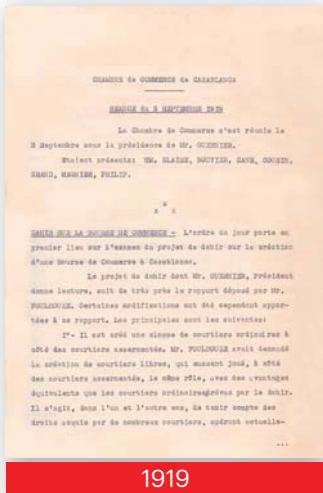
2- Scannez la page où sont placées les icônes :   

3- Accédez à la réalité augmentée sur votre smartphone !

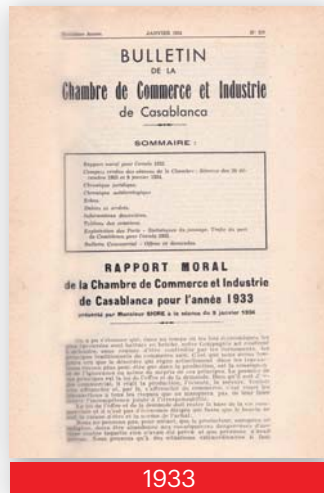


Les unes de Conjoncture

Cela fait presque 100 ans que la revue Conjoncture existe. Avant d'aboutir tant sur la forme que sur le fond.



1919



1933



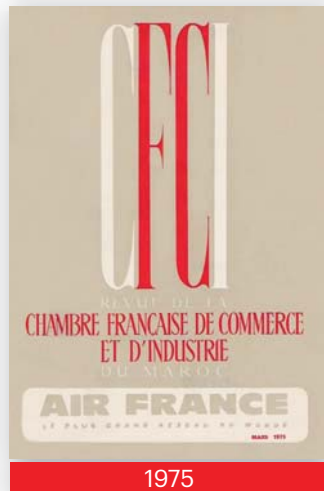
1942



1954



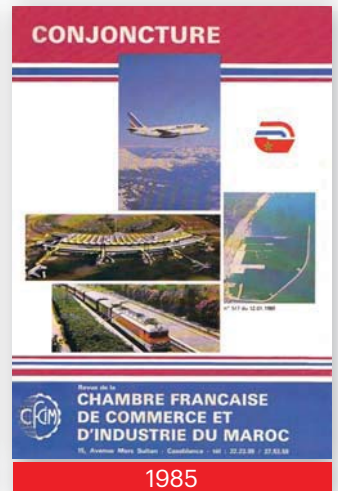
1962



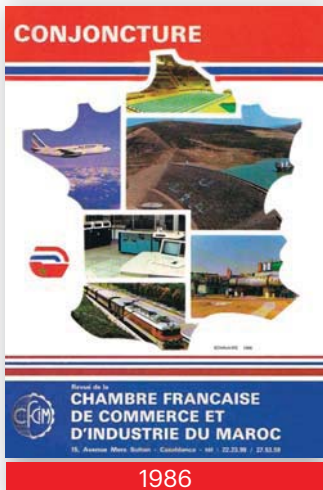
1975



1977



1985



1986



Janvier 2001

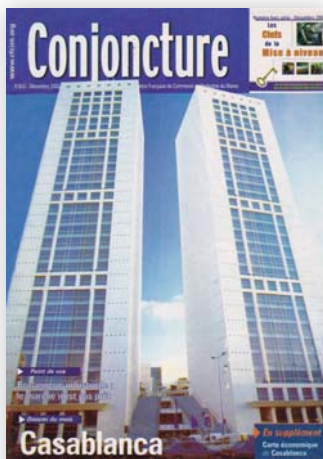


Octobre 2001



Novembre 2001

à sa version actuelle, la publication est passée par de nombreuses évolutions



Décembre 2002



Septembre 2004



Juin 2006



Novembre 2008



Février 2010



Janvier 2011



Juin 2012



Octobre 2013



Juin 2014



Janvier 2015



Mars 2016



Mars 2017

Interview de Serge Mak, Président du Comité de la Revue Conjoncture

Quelle a été l'évolution de la revue Conjoncture depuis sa création ?

Serge Mak : La revue de la Chambre a été créée il y a 100 ans sous forme de bulletin de liaison. Au fil du temps et au fur et à mesure que la Chambre se développait, la revue s'est également développée. Les premiers bulletins de liaison étaient tapés à la machine puis ronéotypés. Ils se sont ensuite transformés en revue économique. La revue a réellement pris son essor à la fin des années 90 sous l'impulsion de Alain Diligent qui était le Président du Comité de Rédaction à cette époque. Et puis il y a eu Yves Delangre, qui ne laissait rien passer, pas même une virgule oubliée, et qui a fait beaucoup pour la qualité de la revue. La suite n'a été que le résultat d'un travail permanent en droite ligne de ce qu'avaient initié Alain Diligent et Yves Delangre. C'est-à-dire que nous avons essayé d'évoluer en permanence et surtout d'innover que ce soit au niveau de la maquette ou du contenu.

Racontez-nous votre expérience en tant que Président du Comité de Rédaction de Conjoncture.

Il y a eu beaucoup de rires, de travail, de création, de choses improbables... Ces quelques années passées comme Président du Comité de Rédaction ont toujours été pour moi une grande joie. Ces discussions animées tous les mardis matin



pendant toutes ces années m'ont montré à quel point la passion pour cette revue était partagée par tous. Les sujets abordés sont tellement vastes que l'on apprenait quelque chose à chaque fois et je ne remercierai jamais assez toutes les personnes qui m'ont fait vivre ces moments tous les mardis.

Comment voyez-vous son évolution dans les années à venir ?

Contrairement à ce que j'aurais pu répondre il y a quelques années, la revue papier a encore de beaux jours devant elle, mais il faudra la faire évoluer régulièrement. D'ailleurs, nous profitons de ce 1000^e numéro pour y introduire, pour la première fois au Maroc, la réalité augmentée (en scannant avec votre smartphone les pages où figurent les icônes de la réalité augmentée, vous pourrez accéder à des contenus multimédias : voir un film, un reportage photo, une publicité, etc.). Nous continuerons également à faire évoluer les supports numériques Conjoncture express et Conjoncture.info afin de les rendre toujours plus attrayants et interactifs et, pourquoi pas, en y intégrant une web TV. Beaucoup de beaux projets en perspective pour le Comité de Rédaction qui ne va pas chômer ! *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



Le Comité de Rédaction et l'équipe en charge de la revue Conjoncture.

© CFCM

NOS DISCIPLINES PRÉFÉRÉES : LA LOGISTIQUE ROUTE, AIR ET MER. ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LE TRIATHLON ?

DACHSER Interlocking

Nos athlètes entrent en lice pour l'avenir mondial. Avec nos solutions standardisées, nous assurons la gestion complète de votre supply chain et de vos flux de marchandises et d'information, d'un bout à l'autre de la planète. Par route, air et mer : restez connectés.



Évènements marquants

La revue Conjoncture a toujours couvert l'actualité de la CFCIM. Retour sur les principaux temps forts de ces dernières décennies.



1988 : inauguration de l'EFA

L'École Française des Affaires (EFA) a été inaugurée en 1988 par son parrain, Jacques Chaban-Delmas, ancien Premier Ministre français et ancien Maire de Bordeaux. L'EFA a vu le jour suite à la signature de deux conventions. La première a été signée en 1986 avec la CCI de Bordeaux pour l'élaboration des programmes, l'organisation des cours et la délivrance des diplômes. La seconde convention a été signée en 1988 avec l'État français afin d'intégrer l'EFA dans le réseau d'enseignement couvert par la Convention de Coopération Culturelle, Scientifique et Technique. Depuis sa création, l'EFA, qui célèbre ainsi ses 30 ans d'existence en 2018, a accueilli et formé plus de 2 200 étudiants. *



Inauguration de l'École Française des Affaires par Jacques Chaban-Delmas.

© DR

2001 : premier salon France Expo

La France s'expose ! Avec le grand salon France Expo, la CFCIM et ses partenaires ont mis en lumière les savoir-faire français. Grandes entreprises et régions françaises ont répondu à l'appel de la première édition organisée en 2001. France Expo 2001 « n'est pas un événement banal, car il ne s'agit pas d'une exposition thématique, comme à l'accoutumée, mais d'une très grande manifestation présentant, autour

d'une importante exposition multi-sectorielle de près de 300 exposants, des séminaires et des colloques professionnels, des exemples de la technologie française et du savoir-faire régional, et de nombreux événements culturels », déclarait à l'époque dans Conjoncture Michel Derrac, Chef de la Mission Économique et Financière Française au Maroc. Quatre autres éditions seront ensuite organisées jusqu'en 2010. *



2004 : Sa Majesté inaugure le Parc industriel de Bouskoura



Inauguration du parc industriel de Bouskoura par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 13 mai 2004.

© DR

Le 13 mai 2004, Sa Majesté le Roi Mohammed VI inaugurait le Parc industriel de Bouskoura, tout premier parc industriel de la CFCIM, en présence de Frédéric Grasset, Ambassadeur de France au Maroc, et de personnalités marocaines et françaises. Le parc est, depuis, devenu une véritable référence au Maroc. Situé entre Casablanca et l'aéroport Mohammed V, il s'étend sur 28 hectares et dispose de 104 lots localisés. À son inauguration, le parc proposait un modèle innovant basé sur la location longue durée, offrant des facilités aux entreprises à la recherche de foncier. Le parc a, en outre, été reconnu comme modèle à suivre dans le cadre du plan d'accélération industrielle 2014-2020. *

2006 : la CFCIM devient représentant exclusif d'Ubifrance (aujourd'hui Business France) au Maroc

La CFCIM, en 2006, devient la première Chambre de Commerce Française à l'Étranger à conclure un partenariat exclusif avec Ubifrance (rebaptisée Business France en 2015, suite à sa fusion avec l'AFII).

Les entreprises françaises qui souhaitent un appui dans leurs activités au Maroc sont alors redirigées vers



les services de la CFCIM. Cette confiance accordée à la CFCIM est une véritable reconnaissance de la performance de ses équipes. La transformation de ce partenariat, en 2012, en délégation de service public (DSP) s'est accompagnée

de la création d'un département dédié : le Pôle CFCIM-Business France. *

2011 : le CEFOR Entreprises forme 600 conseiller(e)s de vente du Morocco Mall

En 2011, à l'occasion de l'inauguration du plus grand centre commercial d'Afrique, le CEFOR entreprises, Centre de Formation Professionnelle de la CFCIM, a été retenu par le

Groupe Aksal pour la formation de ses collaborateurs.



600 conseiller(e)s de vente ont été ainsi formés à l'accueil et aux techniques de vente dans le cadre de l'« Aksal Academy ». Cette formation visait notamment à

professionnaliser des jeunes n'ayant pas forcément l'expérience des métiers de la vente. *

2013 : la CFCIM célèbre son centenaire

En 2013, la CFCIM fêtait en grande pompe son centenaire. C'est un « arrêté résidentiel », daté du 23 juin 1913, qui fonde la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Casablanca, en même temps que celle de Rabat. À noter que la Chambre a été « refondée » le 13 novembre 1960 à la suite de l'indépendance du Royaume. Pour ses 100 ans, la CFCIM, alors présidée par Joël Sibrac, reçoit des invités de marque : le Ministre français de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, Moulay Hafid Elalami, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique, l'Ambassadeur de France au Maroc, Charles Fries, ainsi que de nombreuses autres personnalités françaises et marocaines. *



www.kerix.net



7 portails d'information

www.kerix.net



www.kerix-export.net

Les 2000 exportateurs du maroc, leurs produits, zones de destinations.



www.expomaroc.ma

50 salons virtuels • Les salons du Maroc, leurs exposants, vidéos des stands



www.maroc1000.net

Les grandes entreprises, leur chiffre d'affaire et résultats d'exploitation
Classements divers.



www.ekipotel.net

Les fournisseurs du CHR.



www.kerixdeal.net

Les bonnes affaires réservées aux professionnels.



www.keriximmo.net

Les grands programmes immobiliers.

2014 : Premier Forum de Partenariat France-Maroc



Discours de Jean-Marie GROSBOIS, Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc.

© CFCIM



Espace B to B

© CFCIM

L'évènement démontre la vitalité des relations d'affaires entre le Maroc et la France. Le tout premier Forum de Partenariat France-Maroc se tient les 20 et 21 mai 2014 à Casablanca. Près de 60 PME françaises font le déplacement et 500 rencontres d'affaires sont réalisées. L'évènement est organisé par la CFCIM et Ubifrance, en partenariat avec Maroc Export, le Centre Marocain de promotion des Exportations, CCI International et Bpifrance. Exactement un an plus tard, les 20 et 21 mai 2015, c'est au tour de Paris d'accueillir

l'évènement, qui devient le Forum de Partenariat Maroc-France. Il est organisé dans le cadre prestigieux de la Bourse de commerce de Paris par la CFCIM, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France et Maroc Export. Plus de 300 entreprises françaises et marocaines y participent et 1 352 rendez-vous B2B y sont réalisés. L'objectif, à chaque fois : promouvoir les entreprises dans chacun des deux pays, créer des opportunités d'affaires, renforcer les liens déjà solides entre les économies marocaine et française. *

2015 : première mission B to B de la CFCIM en Afrique



Missions de Prospection B to B en Afrique et à l'International

La CFCIM a organisé du 2 au 6 mars 2015, en collaboration avec la CCI France Côte d'Ivoire, une mission B to B à Abidjan ouverte aux entreprises marocaines et françaises. Suite au franc succès remporté par cette mission, la CFCIM a organisé plusieurs missions dans d'autres pays africains (Cameroun, Gabon, Sénégal, Tanzanie, etc.). Deux ans plus tard, afin d'assister les entreprises dans développement à l'international, la CFCIM a créé son « DESK Commerce International », une nouvelle entité composée d'experts du domaine. *



Hassan Attou : « La mission B to B de la CFCIM en Côte d'Ivoire était une véritable immersion dans les entreprises ivoiriennes ».

© CFCIM

2015 : l'Écoparc de Berrechid décroche la Certification HQE Aménagement

C'est une première au Maroc, et sur le continent : le 8 décembre 2015, l'Écoparc de Berrechid décroche la certification HQE (haute qualité environnementale) Aménagement, délivrée par Cerway. C'est l'occasion pour Mounir Benyahya, Directeur des Parcs Industriels de la CFCIM, de rappeler dans *Conjoncture* qu'il s'agit même du « premier parc à décrocher cette certification à l'international ». Dédié aux industries propres et au green business, l'Écoparc de Berrechid a été lancé à l'initiative de la CFCIM début 2015 et devrait ouvrir en avril 2018. Avec une superficie de 61 ha, il dispose d'une capacité d'accueil de 192 PME et devrait générer 8 000 emplois. La certification, qui porte sur un volet managérial et un volet social, économique et environnemental, a concerné les quatre premières étapes du projet : le lancement, les études préalables, le choix des objectifs de développement durable et la conception du projet. La mise en œuvre du projet sera, ensuite, suivie par l'organisme de certification. Quatrième parc industriel de



De gauche à droite : Mounir Benyahya, Directeur des Parcs Industriels de la CFCIM et Patrick Nossent, Président de CERTIVEA et CERWAY.

© CFCIM

la CFCIM, l'Écoparc de Berrechid accompagne pleinement l'engagement écologique du Royaume et sa stratégie industrielle. *

LE SOMMELIER

DE RACINE

Plus de 500 références de vins de toutes gammes et de toutes régions.
Un grand choix de premiers et seconds vins de Grands Crus Classés.
Vins du Monde, Champagnes et Spiritueux de Luxe.



Possibilité de préparation de commande par téléphone,
de mise au frais, d'aide à l'élaboration de caves privées.
Cadeaux d'entreprises et conseils personnalisés.



13, Rue Bab El Irfane ex Ader (à côté du Stade Vélodrome) - Casablanca
Tél.: 05 22 95 00 24 - Email: sommelierderacine@gmail.com
Horaires d'ouverture : Du Lundi Au Samedi
De 11h À 13h30 (12H30 le Vendredi) De 15h À 19h45
Horaires recommandées : Avant 16h30

Offre Adhérents CFCIM

5% de remise *

* Offre valable sur présentation de cette annonce et d'une carte de visite pour un seul achat limité à 5000 Dhs maximum.

2016 : l'Espace Solutions France Maroc de la CFCIM sur la COP22 à Marrakech

Mobilisation générale de la CFCIM pour la COP22. La « COP de l'action » organisée par le Maroc à Marrakech s'est déroulée du 7 au 18 novembre 2016. Politiques, acteurs économiques, ONG se sont réunis dans la ville ocre pour définir la mise en œuvre de l'Accord de Paris, signé un an plus tôt lors de la COP21. La CFCIM s'installe pour l'occasion au cœur de l'événement, dans la Zone Innovation, avec un Espace Solutions France Maroc. Cette plateforme pour le développement durable présente les solutions élaborées par Michelin, Sanofi, la région Auvergne-Rhône-Alpes et ses quatre clusters, Carbonex ou encore Club Med. Autour de la conférence, ce sont six événements et projets de la CFCIM qui sont labellisés COP22. Temps fort de l'événement, l'Espace Solutions France Maroc a reçu la visite du Président de la République, François Hollande. Autre fait marquant de cette participation à



François Hollande, Président de la République et Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM.



Fabienne Bonin-Bree International Développement & Training Manager, Groupe AFNOR remettant l'attestation AFAQ 26000 à Jean-Marie Grosbois, le 14 novembre 2016.

COP22, la CFCIM a reçu l'attestation AFAQ 26000 (niveau « Progression ») suite à son évaluation RSE réalisée par AFNOR Certification selon la Norme Internationale ISO 26000. *

COP22, la CFCIM a reçu l'attestation AFAQ 26000 (niveau « Progression ») suite à son évaluation RSE réalisée par AFNOR Certification selon la Norme Internationale ISO 26000. *

2017 : Tournée de la CFCIM dans les Provinces du Sud



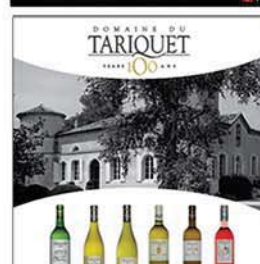
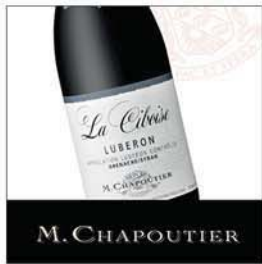
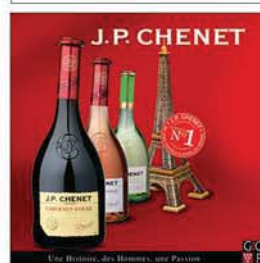
Rencontre avec les élus de la CCIS (Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services) de la Région Dakhla Oued Eddahab. Au centre : Mohamed El Battah, Président de la CCIS de la Région Dakhla-Oued Eddahab, Philippe Klein, Président de la CFCIM et Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM.



De gauche à droite : Sidi Khalil Oul Errachid, Président de la CCIS de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM, Bouchaab Yahdiñ, Wali de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra, Gouverneur de la Province de Laâyoune, Sidi Hamdi Ould Errachid, Président du Conseil Régional de Laâyoune-Sakia El Hamra, Philippe Confais, Directeur Général de la CFCIM, Frédéric Faillières, Délégué Régional de la CFCIM à Agadir et Mohamed Boumesmar, Directeur du CRI de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Du 2 au 7 avril 2017, la CFCIM fait la tournée des autorités locales des Provinces du Sud et de la région d'Agadir. « L'objectif était de resserrer les liens de coopération et de mettre en lumière les opportunités locales d'affaires ou d'investissements pour les entreprises françaises et marocaines », décrit

Conjoncture. Pari réussi : un mois plus tard, la CFCIM y retourne pour rencontrer les opérateurs économiques et annoncer l'ouverture d'une Délégation régionale à Laâyoune ! Une convention de partenariat est aussi signée entre la CFCIM et le Conseil régional de Laâyoune-Sakia El Hamra. *



Sans oublier les évènements de la vie associative...

Conjoncture, c'est aussi la vitrine de la vie associative de la CFCIM. de nouveaux évènements et concepts au profit de nos adhérents.

Petits-déjeuners et réunions d'information

Presque chaque semaine, la CFCIM organise des réunions et petits-déjeuners d'information à Casablanca et en régions. Fiscalité, management, RH, gestion commerciale, développement durable, etc. des experts animent ces réunions autour d'une thématique donnée tout en échangeant avec l'assistance.



Maître Nesrine Roudane, le 30 octobre 2017, animant un petit-déjeuner d'information sur la procédure de licenciement.

Déjeuners networking

Lancés à l'occasion de la COP22, les déjeuners networking consistent à inviter différents experts pour débattre de sujets techniques tels que la gestion des déchets, la qualité de l'air, la mobilité urbaine ou encore les écosystèmes automobiles. Des entreprises viennent également partager leur expérience et enrichir ainsi les échanges. Dans le même temps, il s'agit également de rencontres networking offrant aux participants l'opportunité de rencontrer des partenaires opérant dans le même secteur d'activité.



Une vie associative particulièrement dynamique, qui s'enrichit sans cesse

After-Works



Depuis leur lancement en 2016, le succès des After-Works CFCIM ne se dément pas ! Le principe : un moment d'échange networking en toute convivialité dans un lieu branché de Casablanca. Organisés chaque mois, les After-Works rassemblent à chaque édition une communauté « business » de plus en plus étendue, en quête d'opportunités d'affaires et de partenariats.

Projets humanitaires de l'EFA

Chaque année, les étudiants de l'École Française des Affaires mènent, dans le cadre de leur cursus, des projets humanitaires dont les recettes sont ensuite reversées à des associations. Ces projets sont réalisés de bout en bout par les étudiants, qui mettent ainsi leurs compétences professionnelles et leur créativité au profit d'une cause qui leur tient à cœur.



Le 3 mars 2016 au théâtre Mohammed VI de Casablanca, les étudiants de l'EFA ont organisé une soirée-spectacle Chaâbi, animée bénévolement par des artistes reconnus (Five Stars, Lemrini, Serghini, Foulane, etc.). 50 000 dirhams ont été récoltés en faveur de l'association Idmaj œuvrant pour les enfants autistes.



Rétrospective Forums Adhérents

Le premier Forum Adhérents de la CFCIM a été organisé en novembre 1997. La rencontre avait été animée par Mourad Chérif, alors Ministre de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Depuis, la CFCIM a organisé à son siège ou en régions près de 200 Forums Adhérents. Florilège en images.



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
LA PAGE



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL





Abdelkader Amara, ancien Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, était l'invité du Forum Adhérents le 31 janvier 2013.



Abdellatif Zagnoun, Directeur Général des Impôts, était l'invité de la CFCIM, le 3 février 2011. Son intervention portait sur les nouvelles dispositions fiscales de la Loi de Finances 2011.



Mohamed Najib Boulif a animé un Forum Adhérents le 18 septembre 2012, alors qu'il était Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement, Chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance.



Jaouad Hamri, ancien Directeur Général de l'Office des Changes, a présenté à la CFCIM les grands chantiers menés par l'Office, à l'occasion d'un Forum Adhérents organisé le 14 avril 2011.



Chakib Benmoussa, ancien Président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), était l'invité de la CFCIM, le 10 janvier 2013.



Larbi Bencheikh, Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), lors d'un Forum Adhérents qu'il a animé le 10 juillet 2014 au siège de la CFCIM.



Lahcen Daoudi, ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le 22 mai 2013.



Pascal Boniface, Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), le 28 janvier 2013.



Vous apporter tous les jours des services essentiels à la vie

Tous les jours, nous mobilisons toutes nos énergies pour vous apporter des services essentiels à la vie. Et si nous faisons de la proximité un engagement au quotidien, avec l'ensemble des collectivités du Grand Casablanca, nous anticipons aussi la ville de demain.

Pour vous, pour les générations futures, nous inscrivons notre mission dans une vision citoyenne pour un développement durable.



Toutes nos énergies pour vous

Témoignage d'Abderrahmane Ouali, Président d'Invest Conseil, coorganisateur des Forums Adhérents de la CFCIM

Les Forums Adhérents constituent un cadre idéal d'informations, d'analyses et d'échanges portant sur des thèmes d'opportunités selon l'actualité économique, financière et sociale. Ces forums sont animés par des Ministres, de hauts responsables de l'administration, de grands offices et d'autres établissements publics. C'est ainsi que ces forums reçoivent annuellement le Directeur Général des Impôts, le Directeur Général des Douanes, le Trésorier Général du Royaume, le Directeur de l'Office des Changes ainsi que le directeur de la CNSS. Des forums ont également été consacrés au Conseil Economique, Social et Environnemental, au Conseil de la Concurrence et aussi à la Directions des Études et de la Prévision Économique, la Direction des Domaines, la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.

Les questions locales et régionales ont fait également l'objet de forums spécifiques qui ont été animés par le Wali de la Région de Casablanca-Settat et le Gouverneur de l'Agence Urbaine.



De gauche à droite : Jaouad Hamri, Joël Sibrac et Abderrahmane Ouali.

La CFCIM a également reçu dans le cadre de ses forums plusieurs intervenants étrangers de renommée internationale ainsi que des Ambassadeurs et des hauts responsables de l'Union européenne. Entre 150 et 300 adhérents assistent à chaque édition. *



Le 26 mai 2016, Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique, a animé un forum sur le thème « Industrialisation et taux d'intégration ».



Omar Faraj, Directeur Général des Impôts, a animé, le 11 février 2016, un Forum Adhérents sur les dispositions fiscales de la Loi de Finances 2016.



Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, le 3 octobre 2013.

MAROC

HUB VERS L'AFRIQUE

25 ^{AU} 27 2018
SEPTEMBRE

CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES
& D'EXPOSITIONS DE CASABLANCA

**LE SALON DES TECHNIQUES ET
SOLUTIONS POUR L'AGROALIMENTAIRE**

- 5 000 VISITEURS
- 300 EXPOSANTS
- 40 PAYS

Mehdi LAACHACH

Chef de Projets

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 05

mllaachach@cfcim.org

- ÉMISSIONS TV
- TROPHÉES DE L'INNOVATION
- RENDEZ-VOUS B TO B

INGRÉDIENTS & PAI | ÉQUIPEMENTS & PROCÉDÉS
EMBALLAGES & CONDITIONNEMENTS
QUALITÉ & HYGIÈNE | STOCKAGE & MANUTENTION





Abdeslam Seddiki, ancien Ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales, était l'invité de la CFCIM le 17 avril 2014.



Le Président du Forum International des Technologies de Sécurité, Alain Juillet, le 14 décembre 2015 à Casablanca.



Saïd Ahmidouch, Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le 31 mars 2016, dressant un bilan des réalisations de la CNSS.



Le 8 décembre 2016, la CFCIM accueillait Hassan Boulaknadal, Directeur de l'Office des Changes, à l'occasion d'un Forum Adhérents sur le thème « Les nouvelles dispositions de la réglementation des changes ».



Le 26 novembre 2015, Khalid Safir, Wali de la Région Casablanca-Settat et Gouverneur de la Préfecture de Casablanca, était venu présenter le Plan de Développement du Grand Casablanca.



VINCI Energies, leader marocain

et partenaire du développement de vos projets dans le secteur de l'énergie, du bâtiment et de l'industrie, La première entreprise de haute technicité dans ses domaines d'activité,

Une expertise de pointe alliée à une offre globale dynamique et innovante,
Le partenaire des grandes réalisations du Royaume,

Un effectif de 2200 personnes,

Un rayonnement sur l'ensemble du territoire marocain avec nos agences sur les grandes villes du royaume : Agadir, Fès, Marrakech, Tanger et Oujda plus deux centres de travaux à EL Jadida et Safi ainsi qu'une présence croissante à l'export notamment en Afrique de l'Ouest

VINCI Energies filiale du groupe VINCI, conçoit, installe et maintient des systèmes dans les domaines suivants:

- 
ACTEMIUM > Industrie
Chimie, Mines, Eau et Process Industriels.
- 
OMEXOM > Infrastructures
Production, transport, transformation et distribution
- 
Cegelec > Tertiaire
Courants faibles, courants forts
Génie climatique et fluides
- 
axians > Technologies d'Information et de Communication
- 
citeos > Eclairage public et mise en valeur du patrimoine
- 
VINCI FACILITIES > Exploitation et maintenance multitechniques & facility mangement

www.vinci-energies.com

Contact

Rida LYAHYAOUÏ
Rida.lyahyaoui@vinci-energies.net

62, boulevard Oqba Ibnou Nafia Casablanca
Tél: 05 22 63 90 16 / Fax: 05 22 60 39 16

Les Invités de Conjoncture

Chaque mois, la rubrique « L'Invité de Conjoncture » accueille une personnalité du monde politique, économique, culturel ou associatif en lui offrant ainsi une tribune pour s'exprimer sur les sujets les plus marquants de l'actualité. Rétrospective et témoignages.



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
LA PAGE



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL



André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Président de la Fondation Anna Lindh, invité de Conjoncture en janvier 2011

Après la publication du rapport 2010 de la Fondation Anna Lindh sur les « Tendances Interculturelles Euro-Med », André Azoulay avait accordé un entretien à la revue Conjoncture.

Il avait ainsi livré son analyse des différents enjeux liés au partenariat euro-méditerranéen. Une thématique toujours aussi stratégique dans l'environnement international actuel. André Azoulay a été le premier invité de Conjoncture, la rubrique ayant été créée en janvier 2011.



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
de l'entretien :



Témoignage de Jawad Kerdoudi, Président de l'IMRI (Institut Marocain des Relations Internationales)

“ J’ai eu le plaisir d’être l’invité de la revue Conjoncture. Évidemment j’ai accepté immédiatement, étant donné que c’est une revue de la Chambre Française de Commerce et d’Industrie du Maroc. Je voudrais rendre hommage au travail que fait la Chambre pour le développement des échanges commerciaux et des investissements entre le Maroc et la France et rendre hommage aussi à Conjoncture et ses nombreuses rubriques extrêmement intéressantes. C’est un document très utile pour les chefs d’entreprise, il leur permet chaque mois de se tenir au courant de l’activité économique marocaine, internationale, des événements de la Chambre, et aussi de lire certains articles qui sont rédigés par les adhérents et consacrés à des secteurs particuliers. Je ne peux que féliciter cette revue pour son travail, qui est très utile pour le développement du pays. ”



Jawad Kerdoudi a été l’invité de Conjoncture en juin 2013, était notamment intervenu sur le contexte économique marocain cette année-là.
Scanner le QR Code pour lire l’intégralité de l’entretien :



Les Invités de Conjoncture

Témoignage de Fathallah Oualalou, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, ancien Maire de Rabat, Senior Fellow OCP Policy Center

1000 est un joli chiffre, donc bon anniversaire à Conjoncture ! Cela me permet aussi de rappeler que la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc a accompagné depuis plus d'un siècle l'évolution de l'économie marocaine, pendant le protectorat et après l'indépendance. Elle est animée par des Français qui aiment le Maroc, qui sont attachés au Maroc, qui travaillent avec les Marocains et qui croient à l'industrialisation de notre pays. J'ai eu le plaisir d'être invité par la Chambre pendant dix ans quand j'étais Ministre de l'Économie et des Finances. C'était un bon rendez-vous annuel pour présenter l'évolution de l'économie marocaine, son fonctionnement, ses finances, son cadre macroéconomique, etc. Il y a quelques mois, j'étais invité par la Chambre et par Conjoncture pour parler de mon livre "La Chine et nous". Le monde a changé, la mondialisation est là. Et c'est à nous tous, au Maroc, en Europe, de s'adapter. Conjoncture et la CFCIM doivent tenir compte de ces changements et de la nécessité de promouvoir ce partenariat triangulaire, notamment sur le plan industriel, avec la Chine, avec les pays émergents en général, et avec l'Europe et la France en particulier.



Fathallah Oualalou a été l'invité de Conjoncture à plusieurs reprises, notamment en octobre 2013 et en mars 2017, à l'occasion de la sortie de son dernier livre. Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de ses entretiens :



Abdellatif Jouahri, Gouverneur de Bank Al-Maghrib, invité de Conjoncture en mai 2011

En mai 2011, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib avait présenté, dans une interview à Conjoncture, la vision de la politique monétaire marocaine ainsi que les grandes réformes lancées à cette époque. Bien que la question de la flexibilité du régime de change n'était pas encore d'actualité, certaines problématiques telles que l'équilibre de la balance commerciale ou la maîtrise de l'inflation figuraient déjà au cœur des préoccupations de l'Institution.



Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Zahra Maafiri, Directrice Générale de Maroc Export, invitée de Conjoncture en septembre 2014

En septembre 2014, Zahra Maafiri dressait un bilan du « Made in Morocco » à l'international et présentait les différentes actions mises en place par l'Agence marocaine de promotion des exportations.

Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Témoignage de Abdallah Chater, Directeur du Centre Régional d'Investissement de Casablanca-Settat

Depuis sa création, Conjoncture accompagne les mutations macro-économiques avec un regard pertinent sur l'actualité, et des enquêtes de fond sur les grands dossiers. Conjoncture est un support de communication à forte valeur ajoutée, qui constitue actuellement un véritable lien entre la CFCIM, ses adhérents et un lectorat influent composé de décideurs et de relais d'opinion. Le Centre Régional d'Investissement de Casablanca-Settat en tant qu'acteur public au service du secteur privé, et en tant que partenaire de la CFCIM, compte Conjoncture parmi les outils de communication incontournable pour booster les relations économiques entre la France et le Maroc d'une part, et pour promouvoir les opportunités d'affaires et les secteurs porteurs dans la région de Casablanca-Settat d'une autre part.



Abdallah Chater a été l'invité de Conjoncture en juin 2015 et avait notamment présenté les grands axes stratégiques du CRI. Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Nizar Baraka, ancien Ministre de l'Économie et des Finances, invité de Conjoncture en septembre 2011

C'est en tant que Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires Économiques et Générales que Nizar Baraka s'est exprimé dans une interview accordée en septembre 2011 à Conjoncture. Le Ministre avait alors présenté les grands chantiers sur lesquels planchait son Ministère, notamment la réforme du système de compensation, la stratégie TPE ou encore la mise en place de l'ICE.



Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Mr Nizar BARAKA
délégué auprès du Premier
ministre au ministère des Affaires
Économiques et Générales

Les Invités de Conjoncture

Témoignage de Aïcha Ech-Chenna Présidente de l'Association Solidarité Féminine

“ En m'exprimant à travers Conjoncture, j'interpelle les hommes d'affaires, je leur rappelle qu'ils doivent réfléchir à l'avenir et se poser la question du sort des enfants nés hors mariage et des mères célibataires. Car ces enfants seront des consommateurs et, s'ils ne sont pas intégrés, équilibrés, cela aura une influence négative sur l'économie. Le milieu des affaires a tout intérêt à régler ce problème. D'autant plus que les Marocains les plus favorisés choisissent souvent, eux, de quitter le pays. Il est impossible de développer un pays dans l'injustice. Il est donc important de promouvoir la solidarité et non pas l'assistanat. Il faut réveiller les consciences et c'est aussi le rôle des médias. Cela permet de sensibiliser le grand public à cette problématique mal connue et de dire aux Marocains : “attention, cela existe et cela peut vous retomber sur la tête, ou sur celle de vos enfants”. Des entreprises, des hommes d'affaires nous accompagnent, d'ailleurs, dans notre combat. Même si les revenus de Solidarité Féminine proviennent, avant tout, du restaurant et du hammam gérés par l'association. ”



Aïcha Ech-Chenna a été l'invitée de Conjoncture en juillet 2015 et avait partagé son engagement en faveur des mères célibataires. Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Jacques Attali, Président de PlaNet Finance et d'Attali & Associés, Professeur d'Économie, ancien Conseiller d'État,

Invité de Conjoncture du numéro d'avril 2013, Jacques Attali avait notamment livré une analyse du contexte économique international, alors marqué par la crise financière.

L'ancien Conseiller de François Mitterrand avait également plaidé en faveur de la mise en place d'une démocratie mondiale, thème central de son ouvrage « Demain, qui gouvernera le monde ? ».



Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Fouad Laroui, Écrivain, Économiste et Professeur d'Université aux Pays-Bas

En décembre 2011, Conjoncture recevait comme invité Fouad Laroui. Dans son interview, l'auteur était notamment revenu sur les écarts culturels entre le Maroc et l'Europe, une thématique majeure dans son œuvre.

Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Témoignage de Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc

Conjoncture est un instrument de communication important parce que la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc est une institution majeure du paysage économique et commercial français dans ce pays. Avec plus de 3 750 entreprises adhérentes et une centaine de collaborateurs, elle est un creuset de réflexions, d'expertises, d'initiatives, de projets, de propositions, de réalisations, etc. qui intéresse l'ensemble de notre communauté d'affaires ainsi que tous nos partenaires marocains. La contribution mensuelle du Service économique de l'ambassade à la revue Conjoncture est l'expression de la nécessaire synergie, au sein de l'équipe France, du commerce et des échanges avec le Maroc. C'est en particulier le cas en matière d'export, qui est une des priorités d'action cardinale de la France dans le Royaume et dans le monde.



Jean-François Girault a été l'invité de Conjoncture en décembre 2015.
Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Nezha Hayat, Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, ancienne Présidente du Club des Femmes Administrateurs d'Entreprises au Maroc (CFA Maroc).

Lors de son intervention dans Conjoncture, en décembre 2013, la Présidente du CFA Maroc était revenue le phénomène du plafond de verre et de la sous-représentation des femmes dans les organes de gouvernance des entreprises marocaines, proposant des pistes pour faire évoluer les mentalités sur ce sujet.

Scanner le QR Code pour lire l'intégralité de l'entretien :



Les Invités de Conjoncture

Témoignage de Abdou Diop, Managing Partner du Cabinet Mazars et Président de la Commission Afrique et Sud-Sud de la CGEM



“ L’information est extrêmement importante pour les acteurs économiques puisque c’est elle qui permet de comprendre les contextes, de comprendre l’environnement et de faire de la prospective. Une entreprise ne peut pas se limiter à des données internes, il est important qu’elle comprenne son environnement immédiat, qu’il soit en rapport avec son secteur d’activité ou son pays. L’environnement international est également important, car c’est ce qui lui permet de mieux se situer et de faire des prévisions. En quoi Conjoncture apporte de la valeur ajoutée ? La revue regroupe, d’abord, un certain nombre d’informations de base, mais des informations de base qualifiées. Cela donne plus de profondeur, plus d’analyse. Conjoncture apporte une lisibilité. Pour ma part, il m’a été agréable d’intervenir dans Conjoncture en tant qu’invité d’abord parce que c’est un magazine crédible qui va entre les mains de différents décideurs du pays. Ensuite, c’est un plaisir de contribuer à un magazine qui invite des personnes qui font autorité dans leur domaine. Enfin, mon interview portait sur l’Afrique, un sujet marqué par une certaine méconnaissance du public et qui nécessite un décryptage, notamment pour ce qui concerne les relations qui sont en train de se construire entre le Maroc et les autres pays africains. ”

Abdou Diop a été l’invité de Conjoncture en septembre 2016 et avait notamment mis en lumière les enjeux de la stratégie africaine du Maroc. Scanner le QR Code pour lire l’intégralité de l’entretien :



Sabah Chraïbi Bennouna, Présidente Nationale de l’association ESPOD,

Dans l’interview qu’elle a accordée à la revue Conjoncture de mars 2016, Sabah Chraïbi Bennouna a retracé ses années passées à militer en faveur de la cause des femmes et à lutter contre la pauvreté auprès des populations les plus fragilisées.



Scanner le QR Code
pour lire l’intégralité
de l’entretien :



Docteur Abdelâdim Lhafi, Commissaire Général de la COP22, Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

À l’aube de la COP22, Docteur Abdelâdim Lhafi avait exposé à Conjoncture les grands enjeux de ce rendez-vous international et avait également expliqué les effets concrets du changement climatique sur l’environnement au Maroc.



Scanner le QR Code
pour lire l’intégralité
de l’entretien :



Témoignage de Mohamed Berrada, Professeur à l'Université, ancien Ministre des Finances

“ Au moment où le modèle actuel de développement montre des signes d'essoufflement et peine à créer des emplois, surtout pour les jeunes diplômés, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé à rechercher un nouveau modèle de développement pour notre pays. Plus que jamais, le débat est ouvert. La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc a déjà montré ses capacités à organiser des échanges d'idées et d'expériences, grâce à la diversité de ses membres et à la qualité de ses collaborateurs. On le voit régulièrement à travers ses publications dans la revue Conjoncture. Elles constituent un gisement d'information pour la prise de décision de nos entreprises, mais aussi pour nos chercheurs à l'Université. A chacun de ses numéros, on voit ainsi émerger des opinions différentes sur une multitude de sujets d'intérêt national. Car c'est par la différence qu'on s'enrichit. L'indépendance de la ligne éditoriale fait le reste. Je suis certain que la revue Conjoncture saura donner aux débats sur les modèles de développement l'importance qu'ils méritent dans ses prochains numéros, en donnant la parole à des opérateurs de différents horizons. ”



Mohamed Berrada a été l'invité de Conjoncture en mars 2011 et en décembre 2016, il avait mis en relief les grands défis de l'économie marocaine dans le contexte international.

Scanner le QR Code pour lire l'intégralité des entretiens :



Témoignage de Jean-Louis Guigou, Président de l'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED)

“ J'ai pris énormément de plaisir à répondre aux questions pertinentes de la revue Conjoncture en juin 2017. J'y ai notamment exposé, en toute liberté, mon projet de fondation La Verticale Afrique-Méditerranée-Europe. Conjoncture est un magazine à part, avec une approche économique à la fois pointue et s'adressant également au grand public. Concernant la Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc ; l'IPEMED, think tank que j'ai fondé en 2006, a toujours eu beaucoup de plaisir à organiser conjointement des événements à vocation économique. Le magazine Conjoncture a été un partenaire privilégié de ces moments. Je souhaite au magazine, qui fête aujourd'hui son millième numéro, un futur florissant et de continuer à nous proposer, pour les 1 000 prochains numéros, un contenu innovant et de qualité. ”



Jean-Louis Guigou a été l'invité de Conjoncture en juin 2017. Il avait livré son analyse sur la géoéconomie actuelle et plaidé en faveur d'une coopération plus étroite entre l'Europe et l'Afrique. Scanner le QR Code pour lire

l'intégralité de l'entretien :



Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Marie-Cécile TARDIEU

► marie-cecile.tardieu@dgtrésor.gouv.fr

Un partenariat ancré dans la durée. Le 1 000^{ème} numéro de Conjoncture témoigne de la constance de l'engagement de la CFCIM et des acteurs économiques au service des relations franco-marocaines. Mais au fil des années, le monde a changé, le Maroc s'est modernisé, la relation bilatérale s'est enrichie. Celle-ci s'est construite à travers des moments forts. En ce numéro anniversaire, mes prédécesseurs sont heureux d'apporter un souvenir de leur mission au Maroc.

Daniel Maitre : « En 2007, le premier déplacement du Président Sarkozy quelques mois après son élection était très attendu. Pour les services de l'ambassade, il a tenu ses promesses : visite d'Etat, trois jours et trois villes, une LGV en projet, le tramway de Rabat, ... Cet évènement a laissé des souvenirs forts à tous ceux qui y ont participé ! »

Dominique Bocquet : « Parmi les mille-et-uns souvenirs, le premier qui me revient est l'efflorescence des grands projets si chers au Maroc et si essentiels à son avenir : Tanger, TGV, Trams, Energie, sans oublier la mue de l'OCP. Ensuite viennent les souvenirs humains, nos interlocuteurs marocains, exigeants et fidèles, puis l'engagement des deux communautés d'affaires, marocaine et française, au service du développement. Enfin, le regret de devoir quitter un pays aussi attachant lorsque votre mission prend fin !... »

Philippe Baudry : « Je dois à la CFCIM mon 1^{er} souvenir au Maroc, et ce dès... 2005. Chargé à Bercy d'y réformer l'appui aux entreprises, le choix fut vite fait de renforcer la ruche bourdonnant à l'ombre du Consulat et désactiver un PEE qui, sans avoir démerité, était bien esseulé dans un immeuble banal de Casablanca. Je ne l'ai jamais regretté et souhaite le meilleur à la Chambre, pour les 100 ans à venir. »

Nous sommes les héritiers, les témoins, les acteurs du partenariat d'exception entre la France et le Maroc mais nous devons surtout être les bâtisseurs de ce qu'il sera pour l'avenir. »►

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

2,5 %

La fluctuation du Dirham sur le marché des changes s'élargit à +/-2,5%

Le Maroc a adopté, le 15 janvier 2018, un nouveau régime de change. La parité du dirham est désormais déterminée à l'intérieur d'une bande de fluctuation de $\pm 2,5\%$ (contre $\pm 0,3\%$ jusqu'alors), le Dirham restant toutefois défini, comme précédemment, par rapport à un cours central fixé par Bank Al-Maghrib sur la base d'un panier de devises composé à 60 % de l'euro (EUR) et à 40 % du dollar (USD).

Dans le cadre de cet assouplissement, Bank Al-Maghrib continue d'intervenir sur le marché des changes en vue d'assurer sa liquidité. A ce stade, les restrictions imposées aux résidents sur les sorties de capitaux ne sont pas levées. Dans une seconde phase, la référence à la parité EUR/USD sera supprimée, avec toujours la possibilité pour les banques d'aller se fournir en liquidité auprès de la banque centrale à travers les adjudications. Il est prévu que le passage au change flottant pourrait intervenir d'ici 7 ans à 15 ans. A cette échéance, la banque centrale aura mis en œuvre un régime de ciblage d'inflation c'est-à-dire l'engagement institutionnel de stabilité des prix.

► christine.brodiak@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

L'Appel à l'action de Marrakech porté par le FMI, le FADES et le Fonds Monétaire Arabe

A la conférence « Croissance, emploi et inclusion dans le monde arabe », organisée le 30 janvier dernier à Marrakech par le Maroc, le FMI, le FADES et le FMA, Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds Monétaire International, a lancé l'Appel à l'action de Marrakech dont les principes guideront pour l'avenir l'appui aux réformes dans cette région. Mme Lagarde a rappelé que 27 millions de jeunes gens rejoindront la population active au cours des cinq prochaines années, dans une région où le taux de chômage des jeunes est de 25 % en moyenne, le plus élevé au monde. La région devrait bénéficier de la reprise mondiale mais la croissance de 3,5 % prévue par le FMI pour 2018 et 2019 restera insuffisante. Conflits régionaux et baisse des cours des matières premières en sont les causes premières.

Mme Lagarde constate pourtant que certains pays ont pris des mesures pour améliorer le climat des affaires, réduire les formalités administratives et promouvoir les PME. Elle a cité le Maroc pour son climat des affaires plus propice et les zones franches à Casablanca et Tanger qui ont permis de créer 85 000 emplois dans le secteur automobile.

La Directrice générale du FMI préconise (1) un secteur privé dynamique et une fiscalité équitable pour plus de croissance et davantage d'emplois, (2) l'aide aux groupes exclus : jeunes, femmes, populations rurales, (3) l'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures à rendement élevé.

► christine.brodiak@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Le secteur du tourisme : une bonne performance en 2017

Le secteur touristique marocain a réalisé une bonne performance en 2017. En effet, 11,3 millions de touristes ont visité le Royaume, ce qui représente une augmentation de près de 10 % par rapport à 2016 (1^{ère} fois que le Maroc passe la barre des 11 millions). De plus, les recettes voyages ont atteint 69,6 Mds MAD en devises (+8,4 % par rapport à l'année précédente). La France représente le premier marché émetteur de touristes étrangers vers le Maroc (1,6 million, soit 27,5 % des touristes étrangers), suivie de l'Espagne (0,71 million), du Royaume-Uni (0,49) et de l'Allemagne (0,33). Le Royaume a également passé le cap des 22 millions de nuitées. Les premières destinations touristiques sont Marrakech, Agadir et Casablanca. L'Office national des Aéroports (ONDA) a par ailleurs annoncé que le trafic de passagers au Maroc en 2017 avait atteint un niveau record avec 20,36 millions de passagers et une augmentation de 11,7 % du trafic international, un taux à deux chiffres qui, selon l'Office, n'a plus été atteint depuis l'année 2010. Le trafic national a quant à lui connu une hausse de 11,2 % par rapport à 2016, pour atteindre plus de 2 millions de passagers. L'aéroport Mohammed V à Casablanca a dépassé pour la 1^{ère} fois en 2017 la barre des 9 millions de passagers (9,3 millions), soit 40 % du nombre total. Pour mémoire, la France et le Maroc ont signé une Feuille de route dans le domaine touristique lors de la dernière Rencontre de Haut Niveau organisée en novembre 2017 à l'occasion du déplacement du Premier Ministre, M. Edouard Philippe. Des pistes de coopération sont actuellement à l'étude, notamment le tourisme sportif.

► laurence.jacquot@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

SANTÉ - Inauguration de la Clinique Ville Verte de Bouskoura du groupe ELSAN



M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, et M. Michel Bodkier, fondateur du groupe ELSAN (au premier plan) ; Dr Abdelziz Chraïbi, PDG de la Clinique Ville verte, et Dr Brahim Bokhabrine, directeur du développement ELSAN Maroc (au second plan).

© groupe ELSAN

La Clinique Ville Verte de Bouskoura a été inaugurée le 24 janvier 2018, en présence de M. Jean-François Girault, Ambassadeur de France au Maroc, et M. Michel Bodkier, l'un des fondateurs du groupe français ELSAN, leader de l'hospitalisation privée en France. Le groupe ELSAN emploie 23 000 collaborateurs dans 123 établissements. La clinique Ville Verte de Bouskoura, ouverte en partenariat avec le Pr. El Mustapha Fatihi (directeur médical) et le Dr. Abdelaziz Chraïbi (PDG), est le 1^{er} établissement du groupe au Maroc et à l'étranger. Nouvel acteur de l'offre de soins privée au Maroc, le groupe ELSAN contribue, en complément du service public, aux efforts déployés par les autorités marocaines pour améliorer l'accès à des soins de qualité. Les besoins en infrastructures et ressources humaines dans le secteur de la santé au Maroc restent importants (0,62 médecin pour 1 000 habitants et 0,90 lit d'hôpital pour 1 000 habitants, contre respectivement 1,65 et 2,10 en Tunisie), leur répartition sur l'ensemble du territoire, une question cruciale (60 % des médecins exercent sur l'axe Tanger-Agadir). Cet investissement témoigne par ailleurs de l'intérêt des opérateurs français pour le développement du secteur de la Santé au Maroc. Le prochain rendez-vous de la relation bilatérale France-Maroc dans le secteur de la Santé sera le colloque des 13 et 14 mars 2018, organisé à Casablanca par la CFCIM et Business France, en partenariat avec le Ministère de la Santé marocain et l'Ambassade de France. Cette rencontre sera l'occasion de partager les expériences et d'échanger sur les solutions qui peuvent être apportées aux différents défis que le Maroc doit relever en matière de santé.

► aude.pohardy@dgtresor.gouv.fr

Affaires à suivre



La COFACE maintient la note A4 (« convenable ») pour le risque d'impayés des entreprises du Maroc. Le Royaume se classe parmi les 3 pays les mieux notés en Afrique (avec le Kenya et le Botswana). Concernant les principaux indicateurs macro-économiques, COFACE estime que la croissance marocaine devrait s'établir à 4,3 % en 2017 et 2,9 % en 2018. L'inflation demeurerait faible et maîtrisée à 1 % en 2017 et 1,6 % en 2018

►► **VINCI Construction, mandataire d'un consortium composé de l'entreprise Andritz Hydro**, réalisera la station de transfert d'énergie par pompage d'Abdelmoumen, près d'Agadir. D'un montant de 284 M EUR, ce projet, consistant à stocker l'énergie sous forme hydraulique, s'inscrit dans le plan de développement et d'intégration des énergies renouvelables au Maroc. Il comprend les études d'exécution, la réalisation du génie civil, la fourniture de matériel et des équipements de transfert, le montage, les essais et la mise en service de la station

►► **Decathlon a inauguré, le 15 janvier 2018, son 11^{ème} magasin à Casablanca.** Il s'agit du premier « concept-store » installé dans un centre-ville. Le magasin aura la particularité de mettre l'accent sur le digital (tablettes à l'usage des visiteurs, catalogues digitalisés...) et de proposer gratuitement un planning hebdomadaire d'activités sportives hebdomadaires à la clientèle

►► **L'entreprise marocaine TGCC** (8 500 collaborateurs, 247 M MAD de CA en 2017) a ouvert son capital à hauteur de 15 % à un groupe d'investisseurs formé du fonds d'investissement régional Méditerranée Capital Partners III, Proparco, DEG (KFW) et South Suez. Cette opération va permettre à TGCC, l'une des majors du Royaume, d'accélérer son développement, notamment sur le reste du continent africain. TGCC est déjà présente au Gabon et en Côte d'Ivoire.

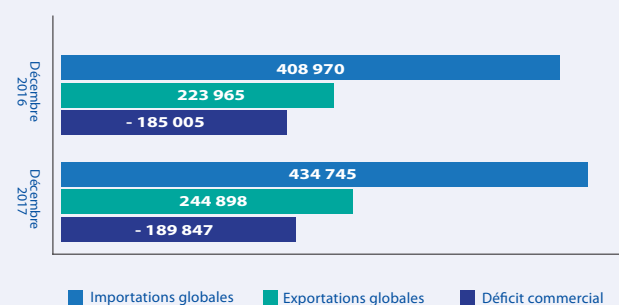
Indicateurs économiques et financiers

Retrouvez chaque mois dans Conjoncture les principaux indicateurs économiques et financiers du Maroc.
Une rubrique réalisée par la société de Bourse M.S.IN.



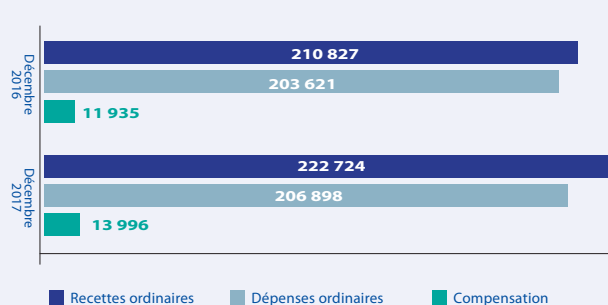
Balance commerciale

A fin décembre 2017, le déficit commercial a progressé de 2,6% par rapport à l'année 2016.



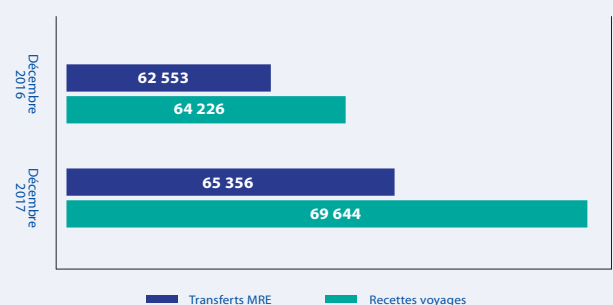
Finances publiques

A fin décembre 2017, la charge de la compensation a enregistré une hausse de 17,27% en glissement annuel, en passant de 11,9 à 14,0 milliards de dirhams.



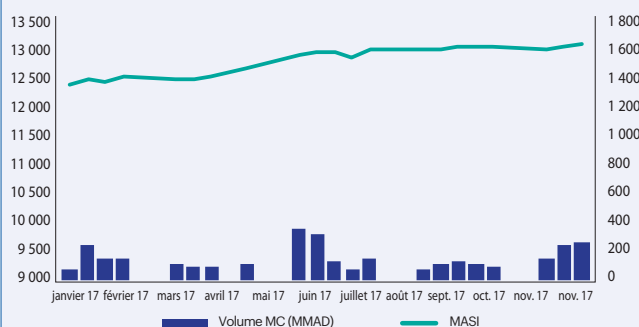
Transferts des MRE & Recettes Voyages

Les recettes de voyages et les transferts des MRE ont enregistré respectivement des hausses de 8,44% et 4,48% à fin décembre 2017.



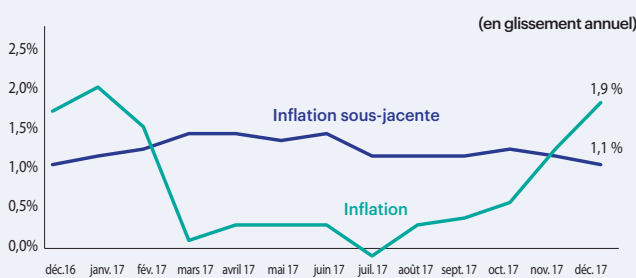
Bourse de Casablanca

Au terme du mois de janvier 2018, le MASI a enregistré une hausse de 5,54%.



Inflation

En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 1,9% en décembre après 1,3% au mois précédent. Cette évolution est liée principalement à l'augmentation de 1,5% à 5,8% des prix des produits alimentaires à prix volatils.



					Var %/pts
Échanges extérieurs	Importations globales (en mdh)	déc. 16/	408 970	434 745	6,30 %
	Exportations globales (en mdh)	déc. 17	223 965	244 898	9,35 %
	Déficit commercial		-185 005	-189 847	2,62 %
	Taux de couverture (en %)		54,76 %	56,33 %	156,82 Pbs
	Transferts des MRE (en mdh)		62 553	65 356	4,48 %
	Recettes voyages (en mdh)		64 226	69 644	8,44 %
Monnaie et crédit	Agrégat M3 (en mdh)	déc. 16/	1 202 414	1 272 096	5,80 %
	Réserves Internationale Nettes (en mdh)	déc. 17	249 243	240 901	-3,35 %
	Créances nettes sur l'administration centrale (en mdh)		142 379	170 915	20,04 %
	Créances sur l'économie (en mdh)		957 647	992 986	3,69 %
	Dont Créances des AID (en mdh)		825 766	849 299	2,85 %
	Crédit bancaire		818 098	842 077	2,93 %
	Crédits immobiliers (en mdh)		246 900	257 218	4,18 %
	Crédits à l'équipement (en mdh)		152 917	170 336	11,39 %
Crédits à la consommation (en mdh)		48 732	50 850	4,35 %	
Prix	Indice des prix à la consommation (100=2006)	déc. 16/			
	Indice des prix à la consommation	déc. 17	117,5	119,7	1,87 %
	Produits alimentaires		126,7	130,1	2,68 %
	Produits non-alimentaires		111,0	112,3	1,17 %
	Taux de change (prix vente)				
1 EURO	déc. 17/	11,22	11,38	1,44 %	
1 \$ US	jan. 18	9,36	9,14	-2,31 %	
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt (en %)				Pb
	(13 semaines)	déc. 16/	2,10 %	2,17 %	7,0
	(26 semaines)	déc. 17	2,15 %	2,19 %	4,0
	(52 semaines)		2,34 %	2,32 %	-2,0
(2 ans)		2,43 %	2,48 %	5,0	
Bourse Des valeurs	MASI (en points)	déc. 17/	12 388,82	13 075,49	5,54 %
	MADEX (en points)	jan. 18	10 100,32	10 653,78	5,48 %
Activités sectorielles					
Telecom (milliers d'abonnés)	Téléphonie mobile	sept. 16/	43 341	44 250	2,10%
	Téléphonie fixe	sept. 17	2 122	2 044	-3,68%
	Internet		16 923	22 564	33,33%
Trafic portuaire	Géré par l'ANP (mille tonnes)	nov. 16/	70 606	75 821	7,39 %
Énergie	Énergie appelée nette (GWh)	nov. 16/	32 466	34 135	5,14 %
	Consommation d'électricité (GWh)	nov. 17	27 398	28 635	4,51 %
Industrie	Exportation de l'Automobile (en MDH)	déc. 16/	54 630	58 518	7,12 %
		déc. 17			
Mines	Chiffres d'affaires à l'exportation OCP (en mdh)	déc. 16/	39 600	43 982	11,07 %
		déc. 17			
BTP	Vente de ciment (en milliers de tonnes)	déc. 16/	14 151	13 791	-2,54 %
		déc. 17			
Tourisme (milliers de touristes)	Nuitées dans les EHC	nov. 16/	17 814	20 462	14,86 %
	Arrivées de touristes y compris MRE	nov. 17	9 509	10 447	9,86 %

Source : DEPF, Bank Al Maghrib

Échanges extérieurs

À fin 2017, le déficit commercial s'est aggravé de 2,6 % pour s'établir à 189,8 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique par une progression plus marquée, en valeur absolue, des importations (+25,8 milliards de dirhams), par rapport à celle des exportations (+20,9 milliards de dirhams). Par ailleurs, le taux de couverture s'est amélioré de 157 points de base (100) pour atteindre 56,3 %.

BTP

Au terme de l'année 2017, le volume de l'encours des crédits alloués au secteur immobilier s'est amélioré de 4,2 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 257,2 milliards de dirhams. Cette amélioration couvre une hausse de 3,6 % de l'encours des crédits à l'habitat et de 8,7 % de l'encours des crédits à la promotion immobilière

Marché de change

Depuis le 15 janvier 2018, date l'entrée en vigueur du nouveau régime de change, et jusqu'à fin janvier 2018, la valeur de la monnaie nationale est appréciée de 0,8 % par rapport au dollar contre une dépréciation de 0,7 % par rapport à l'euro.

Bourse de Casablanca

Le MASI s'est établi à 13 075,49 points au terme de la séance du 31 janvier 2018, affichant une performance YTD de 5,54 %.

Au terme du mois de janvier 2018, les plus fortes performances mensuelles ont été enregistrées par SNEP (+40,23 %), S2M (+24,11 %), et MICRODATA (+23,67 %). Les performances négatives du mois ont concerné, notamment, INVOLYS (-12,29 %), AUTO NEJMA (-11,61 %) et RÉSIDENCE DAR SAADA (-9,15 %). Quant à la capitalisation boursière, elle s'est établie à 663,2 milliards de dirhams, en hausse de 5,77 % par rapport à fin 2017.

Rétrospective Zoom

Chaque mois, Conjoncture consacre tout un dossier à une thématique phare de l'actualité économique du Royaume. Industrie, finance, santé, entrepreneuriat, export, PME, régionalisation avancée, Provinces du Sud... chaque sujet des dossiers « Zoom » est traité en profondeur à travers une recherche documentée et des analyses d'experts. Morceaux choisis.



Dossier Zoom paru en octobre 2011 sur le thème :

« **La PME, moteur de l'économie marocaine** »

La PME, moteur de l'économie marocaine

Constituées principalement de TPE (Très Petites Entreprises) à caractère familial, les PME marocaines représentent 95 % du tissu économique national mais ne participent qu'à hauteur de 20 % de la valeur ajoutée créée.



Dossier réalisé
par Rachid Alaoui
conjoncture@cfcm.org

- La PME, moteur de l'économie marocaine || 17
- Une politique de soutien aux impacts limités || 20
- Le financement, un goulot d'étranglement || 21
- Interview avec Salaheddine Kadmiri, président de la Commission PME à la CGEM || 22
- Point de vue de Hammad Kassal, ex-Président fondateur de la fédération PME à la CGEM || 23
- Interview avec Patrick Cohen, Directeur Général Crit Maroc || 24
- Trois questions à Hassan Charaf, Président national du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) || 25

D'emblée, soulignons que si la PME constitue, il n'en fait point doute, un véritable levier de développement, sa situation reste mal cernée vu que la majorité de son tissu échappe encore au secteur formel et que les statistiques actuelles ne permettent pas une bonne lecture du comportement de cette catégorie d'entreprises. Il n'empêche, toutes les études concordent aujourd'hui sur le fait que presque 95 % du tissu économique national est constitué de PME. Une analyse plus fine montre que 96 % des PME marocaines sont des TPE dont une grande partie de micro-entreprises réalisant un chiffre d'affaires

annuel inférieur à 3 MDH. Il ne s'agit point d'une particularité marocaine. Au sein même de l'Union Européenne, les TPE, employant moins de 10 salariés, représentent 92 % des quelques 21 millions de PME recensées sur le continent européen. Autre ambiguïté, la définition même de la PME continue à susciter quelques divergences entre les différents acteurs économiques (Etat, CGEM, ANPME, Bank Al-Maghrib, etc.). Si la Charte de la PME définit comme PME toute entreprise employant moins de 200 personnes et réalisant un chiffre d'affaires (CA) annuel inférieur à 75 MDH et disposant d'un total bi-



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Dossier Zoom paru en octobre 2012 sur le thème « Ressources : les sous-sols du Maroc »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Hydrocarbures : l'exploration s'intensifie

Gaz, pétrole, schistes : le potentiel du Maroc se précise au fil des travaux menés par l'ONHYM et les compagnies pétrolières. Tour d'horizon des différents prospects en cours d'exploration.

Contrairement à ses voisins nord-africains, le Maroc ne dispose pas encore de ressources commercialisables en grande quantité : la satisfaction des besoins énergétiques du Royaume dépend à plus de 95 % des importations d'hydrocarbures. Si des gisements de taille limitée sont exploités dans les régions du Gharb et d'Essaouira depuis le début du 20^e siècle, les bassins sédimentaires du Royaume restent en général largement sous-exploités : la densité des forages ne dépasse pas 0,04 puits/100 km² (contre 10 puits/100 km² en moyenne dans les pays producteurs). Aujourd'hui, le potentiel de la côte atlantique (offshore) et de certains bassins onshore (Tarfaya, Boujdour, Zag) se précise grâce aux travaux menés ces dernières années par l'ONHYM et les opérateurs privés détenteurs de contrats de reconnaissance ou d'exploration.

La nouvelle stratégie mise en place par l'ONHYM depuis 2000 vise en effet à promouvoir l'exploration des hydrocarbures à travers le développement des partenariats et le renforcement de l'expertise de l'Office. Le nouveau Code des hydrocarbures, promulgué en 2000, offre des avantages fiscaux particulièrement avantageux pour attirer les compagnies pétrolières internationales. On peut notamment citer : l'exonération totale de l'IS pendant 10 ans, la part d'intérêt de l'Etat plafonnée à 25%, l'exemption des droits de douane et de TVA pour tous les équipements,

matériaux, produits et services. Ces dispositions font du Maroc un des pays les plus attractifs au monde : pour une société pétrolière, un baril produit au Maroc serait ainsi aussi profitable que la production de 13 barils en Algérie.

La nécessité pour les compagnies pétrolières d'explorer de nouveaux gisements jouent également en faveur du Maroc. Les bassins offshore d'Afrique de l'Ouest ont révélé ces dernières années des ressources de plusieurs milliards de barils, dont l'exploitation est économiquement viable grâce aux évolutions technologiques et à la hausse des cours mondiaux. Le Ghana par exemple est ainsi entré fin 2010 dans le club des pays producteurs de pétrole. Les études réalisées sur certains prospects de l'offshore marocain montrent une grande similitude entre les bassins sédimentaires marocains et ceux en cours d'exploitation au sud du Royaume.

Pour autant, la découverte de ressources importantes ne débouche pas automatiquement sur une exploitation commerciale : l'exploration pétrolière est un processus coûteux, long et risqué. De nombreuses études géologiques et géophysiques sont nécessaires pour définir l'emplacement précis des gisements, suivies de forages d'exploration et de développement. Une étude sismique 2D en onshore coûte entre 60 000 et 100 000 dirhams par kilomètre. Un forage d'exploration onshore peut coûter entre 80 et 120 millions de dirhams. En offshore profond, le coût d'un forage peut dépasser les 800 millions de dirhams... >>>>

Ressources : ensemble des volumes d'hydrocarbures contenus dans le sous-sol terrestre, dans les découvertes actuelles exploitées ou non et dans les gisements restant à découvrir.

Réserves estimées : quantités d'hydrocarbures dont l'existence est établie et dont les chances de récupération, dans le cadre des données actuelles de la technique et de l'économie, sont d'au moins 90%.

Réserves probables : quantités de pétrole ayant une probabilité supérieure à 50 % d'être économiquement exploitables. On parle de réserves possibles lorsque cette probabilité tombe à 10%.

Source : IFP Energies nouvelles

Production et consommation d'hydrocarbures en Afrique du Nord

	Pétrole			Gaz		
	Production (bbl/jour)	Consommation (bbl/jour)	Ressources prouvées (bbl/jour)	Production (Cu m)	Consommation (Cu m)	Ressources prouvées (Cu m)
Algérie	2,07 millions	312 000	12,2 milliards	85,15 milliards	29,86 milliards	4,5 billions
Maroc	3938	209 000	680 000	6 millions	560 millions	1,44 milliard
Mauritanie	11 640	20 000	100 millions	0	0	28,32 milliards
Tunisie	83 720	84 000	425 millions	3,5 milliards	4,85 milliards	65,13 milliards
Libye	1,78 million	289 000	46,42 milliards	15,9 milliards	6 milliards	1,54 billion

NB : 1 billion = 1000 milliards

Source : CIA World Factbook

REINVENTING YOUR DIGITAL JOURNEY BY ADN 212

Agence Digitale Numérique Nouvelle Génération



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
L'IMAGE



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL



Get in touch

ADRESSE

79, Avenue IBN SINA 2ème étage,
Appt 6, Agdal - RABAT

114, Secteur 3 Riad Oulad Mtaa,
TEMARA - RABAT

TÉLÉPHONE

(+212) 537 62 92 23
(+212) 661 46 05 22
(+212) 661 43 96 94

EMAIL

nawfal.benchakroun@adn212.com
aissam.ouaza@adn212.com
contact@adn212.com

www.adn212.com

Nos Services >>>

blippar
CERTIFIED PARTNER



RÉALITÉ AUGMENTÉE



SALONS VIRTUELS



MARKETING DIGITAL



JEUX CONCOURS



UX/UI DESIGN



DIGITAL CHINOIS



RÉALITÉ VIRTUELLE



DÉVELOPPEMENT EXPRESS



E-REPUTATION

NEW AGE E-BUSINESS

Dossier Zoom paru en mai 2014 sur le thème « La compétitivité du Maroc »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



« L'amélioration de la compétitivité marocaine passe avant tout par la réforme »



Interview de Hicham El Moussaoui, Maître de conférences en économie à l'Université Sultan Moulay Slimane de Beni Mellal

Conjoncture : Quels sont les enjeux de la compétitivité pour le Maroc ?

Hicham El Moussaoui : Les enjeux sont très importants, tout d'abord en raison du déficit commercial structurel que connaît le Maroc depuis plusieurs années. Nous avons dépassé la barre symbolique des 100 milliards de dirhams et rien de concret n'a été fait par les différents gouvernements pour résoudre le problème. Ce déficit témoigne de la difficulté du Maroc à s'intégrer dans l'économie mondiale et, plus exactement, dans sa chaîne de valeur. Les réserves de change, aujourd'hui stabilisées à 4 mois d'importations, sont tout juste suffisantes pour subvenir aux besoins essentiels du pays, ce qui crée une situation critique. En effet, le Maroc ne peut couvrir son déficit commercial par l'épargne, qui reste très faible, et doit faire appel à l'emprunt extérieur, ce qui met à mal l'autonomie et la souveraineté économique du pays. Le retard accusé par le Maroc sur le plan de la compétitivité a également un autre effet : le chômage. Même si la croissance s'est améliorée ces dernières années, elle n'a généré que peu d'emplois.

A quel niveau se situe le Maroc en termes de compétitivité ?

En se basant sur l'indice du World Economic Forum, publié chaque année, le Maroc se classe à la 77^e place sur 148 pays, reculant de 7 places par rapport à l'année dernière. 12 critères sont retenus pour ce classement et, même si l'on a constaté une amélioration sur certains aspects, d'autres se sont dégradés. En ce qui concerne le déficit budgétaire, le Royaume arrive à la 135^e place, malgré la stabilisation de l'inflation. Autres facteurs qui impactent la compétitivité du pays, la qualité de l'enseignement et l'innovation où, là encore, le Maroc accuse un retard. La situation en termes de compétitivité n'est pas désespérée, mais critique et insuffisante au regard des ambitions que nourrit le Maroc. L'industrie marocaine ne dépasse pas 14 % du PIB et il y a encore beaucoup de travail avant de pouvoir parler d'économie émergente compétitive et prétendre jouer un rôle leader en Afrique.

Quel est votre regard sur la stratégie industrielle nationale ?

C'est une stratégie qui est intéressante, ambitieuse. Ce qui va faire la différence c'est l'action et la mobilisation des moyens nécessaires. Au niveau du diagnostic, les axes sont connus depuis longtemps, hormis les volets de veille économique et d'accords de libre-échange.

Ces derniers sont importants, mais ne doivent pas être conclus à n'importe quelle condition. Ce qui est intéressant aussi c'est le fonds de développement de l'industrie de 20 milliards de dirhams, très conséquent, et la mobilisation des domaines publics, car l'on sait que le foncier fait partie des vrais obstacles de développement de l'industrie. Ce que j'aurai peut-être intégré dans cette stratégie, c'est une dimension un peu plus générale. Il ne faut pas uniquement prendre en compte la compétitivité-prix car le prix de la main d'œuvre augmente automatiquement avec l'afflux des investisseurs et la hausse de la demande. La Chine connaît actuellement ce phénomène et risque de perdre 85 millions d'emplois dans les années à venir.

Comment améliorer la compétitivité du Maroc ?

À part le coût de la main-d'œuvre, il faut développer en parallèle d'autres avantages comparatifs. Au Maroc (positionné à la 87^e place dans le classement Doing Business), le climat des affaires est miné par trois facteurs : l'inefficacité de l'administration, la difficulté d'accès au financement et la corruption. L'excès de centralisation et d'interventionnisme de l'État se traduit par des gaspillages que ce soit en termes d'investissement public ou de transferts sociaux. L'exemple typique c'est la caisse de compensation, qui profite davantage aux riches et aux industriels qu'aux pauvres. La réglementation trop lourde et la pression fiscale étouffent quant à elles les investissements nationaux et étrangers et l'entrepreneuriat privé. Cela encourage la corruption et le développement de l'informel qui représente 30 ou 40 % de notre économie nationale.

Plus généralement, le pays doit permettre l'émergence d'un secteur privé concurrentiel en levant les barrières à l'entrée des marchés et en remettant en cause l'économie de rente. Or il existe actuellement beaucoup de monopoles et la création d'entreprise est trop souvent réservée à une élite. Dans un environnement concurrentiel, les acteurs doivent constamment innover et améliorer leur productivité pour rester compétitifs et garder leur part de marché. C'est pourquoi l'administration doit être réformée selon le principe de subsidiarité. Cela va permettre de diminuer les dépenses, et, par conséquent, la pression fiscale et la corruption. Les ressources générées pourront être réaffectées à la santé, l'éducation, le logement. Si le niveau de vie des Marocains augmente, il en sera de même pour leur productivité et leur compétitivité. *

► Propos recueillis par Nadia Kabbaj



UN ACTEUR DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Après une modernisation et une mise à niveau réussies de la filière sucrière, COSUMAR, acteur responsable, s'engage dans une nouvelle étape porteuse d'avenir pour l'ensemble de son écosystème. Le Groupe se développe à l'export et vise à devenir un acteur régional.

Les ambitions de COSUMAR sont portées par son patrimoine historique riche de plus de 85 ans d'expériences et par l'expertise de son capital humain, appuyées par la solidité de ses actionnaires marocains et internationaux.

COSUMAR, agrégateur de la filière sucrière marocaine, renforce son soutien à ses 80 000 partenaires agriculteurs producteurs de betterave et de canne à sucre et continue à oeuvrer pour plus d'expérience de son amont agricole et son outil industriel.

Aujourd'hui, encore plus, COSUMAR, acteur responsable et engagé, est déterminé à créer plus de valeurs à partager avec l'ensemble de ses partenaires et à servir à tous ses clients consommateurs de sucre des produits de qualité, innovants et ancrés dans la tradition.



Groupe COSUMAR

www.cosumar.co.ma

Dossier Zoom paru en septembre 2014 sur le thème « L'entreprenariat au féminin au Maroc »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Les femmes marocaines et le monde du travail

Les inégalités hommes/femmes dans le monde du travail sont une problématique internationale. Les pays arabes et le Maroc enregistrent cependant un retard en la matière en raison des valeurs traditionnelles qui idéalisent souvent le rôle de la femme en tant qu'épouse et mère au foyer. Afin de combler les inégalités, le Royaume a mis en place différentes mesures, notamment en termes de scolarisation et d'accès aux hautes fonctions politiques et administratives.

Différentes études réalisées à l'échelle internationale ont mis en avant l'impact des inégalités à l'égard des femmes sur le développement socioéconomique des pays. L'une de ces études menées en Afrique et en Asie (Klasen 1999) établit que les inégalités de genre dans le domaine de l'emploi et de l'éducation constituent un frein à la croissance et ont un effet négatif sur les indicateurs de développement humain. Ce qui s'explique notamment par le fait que les femmes redistribueraient une grande part de leurs revenus à l'éducation et à la santé des enfants, ainsi qu'à l'épargne productive. Par ailleurs, l'amélioration des conditions de travail et de l'employabilité des femmes contribue directement à la productivité nationale. « Le rôle de la femme dans l'économie marocaine est aujourd'hui incontournable, car nous nous trouvons aujourd'hui dans un environnement globalisé et très concurrentiel. Pour relever le défi de la compétitivité, notre pays et nos entreprises doivent utiliser toutes leurs ressources et tout leur potentiel humain, hommes et femmes », explique Laila Miyara, Présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM).

Une ressource sous-qualifiée et sous-employée

Au Maroc, la contribution des femmes à l'économie reste faible. D'après le classement du World Economic Forum, le Royaume se positionne à 141^e place sur 148 pays en matière de féminisation de l'emploi. Selon le rapport du Haut Commissariat au Plan (HCP) publié en décembre 2013, le taux de féminisation de l'emploi s'établit à 26,1 %. Ce dernier se monte à 31,4 % pour les cadres supérieurs et professions libérales et à 41,9 % pour les cadres moyens. Les secteurs les plus féminisés sont

l'industrie textile, les services à la collectivité, l'agriculture, forêt et pêche et les services.

La population des femmes en âge de travailler (15 ans et plus) a quant à elle progressé de 25,7 % par rapport à l'année 2000 et s'élève à 12,3 millions en 2012. Or, la part des femmes actives (en poste ou à la recherche d'un emploi) ne représente que 24,7 % de cette population. Au total, seulement 22,3 % exercent une activité professionnelle. Malgré l'accroissement de la population féminine en âge de travailler, le taux d'activité des femmes a baissé de 3,4 points entre 2000 et 2012, en raison notamment de l'augmentation de la proportion des élèves et étudiantes. Les femmes travaillent en outre moins d'heures que les hommes : la durée moyenne hebdomadaire se monte à 34,6 heures, contre 48,6 heures pour les hommes.

Plus de 50 % des Marocaines en activité occupent des emplois sous-qualifiés compte tenu du fort taux d'analphabétisme qui les touche. Ce dernier s'élève en moyenne à 52,6 %, soit 39,9 % en milieu urbain et 71,8 % en milieu rural. Plus de 72,1 % des femmes en activité n'ont ainsi aucun diplôme contre 60,1 % pour les hommes. Seulement 13,7 % d'entre elles sont diplômées de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi la catégorie des cadres et hauts fonctionnaires ne représente que 7,3 % de la population féminine en activité (dont 0,8 % d'élèves et de hauts fonctionnaires, 1,8 % de cadres supérieurs et membres des professions libérales et 4,7 % de cadres moyens).

En 2012, le Maroc comptait 302 000 femmes à la recherche d'un d'emploi, soit 29,1 % de la population au chômage. 75,1 % d'entre elles sont sans travail depuis plus d'un an. Le chômage touche particulièrement les jeunes diplômées qui peinent à trouver leur premier emploi (64 % des femmes à la recherche d'un emploi). >>>>

Les pays scandinaves précurseurs de l'égalité homme/femme

Les pays nordiques ont souvent fait figure de pionniers dans le domaine de la parité et des conditions de travail des femmes. En 2003, la Norvège a été ainsi le premier pays à imposer un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des entreprises. Parallèlement au dispositif législatif, les pays nordiques offrent aux familles un soutien important à travers le système d'aide publique (congrès parentaux rémunérés, aides à domicile subventionnées, télétravail...). Bien que ces mesures s'accompagnent d'une forte taxation, elles ont néanmoins donné des résultats concrets. Selon l'OCDE, le taux d'activité des femmes s'élève à plus de 67 % dans les pays nordiques, contre 60 % sur l'ensemble de la zone OCDE.



Nous concevons



Nous construisons



Nous aménageons

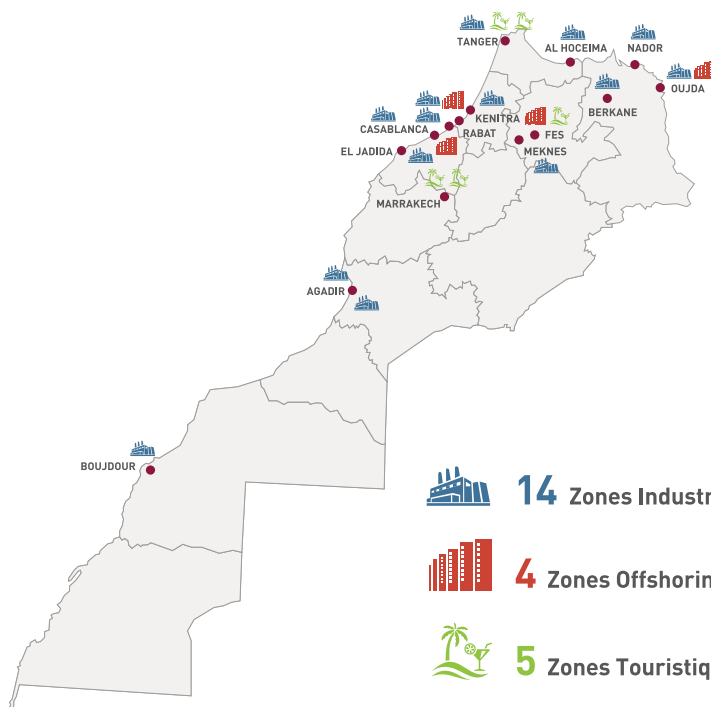


Nous gérons



Nous commercialisons

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



1 700 ha
Aménagés

300
Clients

+ de 60 000
Emplois déjà créés



Dossier Zoom paru en janvier 2015 sur le thème

« Le secteur aéronautique au Maroc »



Scanner le QR Code pour lire l'intégralité du dossier



L'aéronautique, fleuron de l'industrie marocaine

Depuis les années 2000, le secteur aéronautique s'est considérablement développé au Maroc, affichant une croissance annuelle moyenne de 19 %. Plus de 100 entreprises étrangères, multinationales et PME, se sont implantées dans le Royaume et ont généré plus de 10 000 emplois qualifiés. Retour sur une « success-story ».



Atelier Snecma Morocco Engine Services à Nouassett

© CR

Grâce à la création de l'Institut des Métiers de l'Aéronautique, le Maroc est en mesure d'offrir une main-d'œuvre qualifiée et compétitive.

A l'heure où la compétitivité industrielle du Maroc est remise en question, l'aéronautique fait figure d'exception. Le secteur a été identifié parmi les moteurs de croissance du Pacte Émergence, lancé en 2009. D'importantes mesures ont été adoptées depuis afin d'améliorer l'offre Maroc dédiée à l'industrie aéronautique (création de zones franches, institut de formation, appuis aux investisseurs...). La stratégie nationale pilotée conjointement par le Ministère en charge de l'industrie et le GIMAS (Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales) s'est révélée payante. Plusieurs entreprises internationales de référence (Bombardier, EADS, Safran, Zodiac et bientôt Eaton et Aerolia) se sont implantées dans le Royaume et ont très largement contribué à asseoir la crédibilité du Maroc dans l'industrie aéronautique.

Les atouts de l'offre Maroc

Pour les industriels de l'aéronautique, investir au Maroc offre de nombreux avantages. Ils bénéficient tout d'abord d'une proximité géographique avec l'Europe où se trouvent les principaux donneurs d'ordre. Le Maroc constitue également une plateforme pour les entreprises qui souhaitent se rapprocher du marché africain. Dans le cadre du Pacte Émergence, plusieurs parcs industriels et zones franches ont vu le jour (notamment le projet Midparc). Elles proposent aux opérateurs des formules complètes pour faciliter leur installation et diminuer leurs coûts d'exploitation. Grâce à la création de l'Institut des Métiers de l'Aéronautique, le Maroc est en mesure d'offrir une main-d'œuvre qualifiée et compétitive. L'État propose en outre de nombreuses aides aux investisseurs à travers les avantages fiscaux (zones franches), le Fonds Hassan II d'Aide à l'Investissement et le financement des frais de formation (via l'ANAPEC). >>>>

Dossier Zoom paru en octobre 2015 sur le thème

« Relance de l'industrie, le pari des écosystèmes »

Revoir la réindustrialisation par le haut.

Diverses politiques industrielles ont été adoptées par le Maroc depuis son indépendance. En effet, le Royaume a senti la nécessité de concevoir des feuilles de route à même d'asseoir les bases d'un tissu industriel diversifié et dynamique. Retour sur les principales évolutions de la stratégie industrielle marocaine.



Le secteur industriel contribue à hauteur de 15,5 % du PIB du Maroc et emploie 1,2 million d'actifs.

Plusieurs politiques industrielles ont été expérimentées depuis 1956, de la substitution des importations par la production locale avec un interventionnisme poussé de l'État à une démarche libérale accentuée par la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) au milieu des années 80. C'est à partir de là qu'une politique industrielle libérale a vu le jour, marquée par le désengagement de l'État et la réorientation des activités productives vers l'exportation. Puis, à la fin des années 90, il y a eu la mise à niveau du tissu économique. À ce jour, le secteur industriel contribue à hauteur de 15,5 % du PIB et emploie 1,2 million d'actifs. Le secteur demeure stratégique, mais présente quelques faiblesses. Pour lui donner un nouveau souffle, l'État a lancé en 2005, dans le

cadre d'une politique de réindustrialisation, le plan Émergence et ses stratégies sectorielles basées sur les nouveaux Métiers Mondiaux du Maroc (MMM) qui s'étalent sur la période 2005/2015. Les résultats sont aujourd'hui mitigés et c'est pour cette raison que les donneurs d'ordre ont poussé les autorités à mettre en place le Plan National d'Accélération Industrielle 2014-2020 avec des objectifs beaucoup plus ambitieux.

L'émergence industrielle

Avant le Plan Émergence, les différentes politiques industrielles ont permis de mettre en place une base industrielle dominée par l'agroalimentaire, le textile et le cuir, elles n'ont pas eu les résultats escomptés. Ce qui explique le lancement d'une nouvelle politique industrielle à même de positionner le Maroc >>>>



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Dossier Zoom paru en janvier 2015 sur le thème

« L'émergence des énergies vertes au Maroc »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



« Il est indispensable d'avoir une vision globale sur le secteur de l'énergie »

Interview d'Abdelkader Amara,
Ministre de l'Énergie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement.



Conjoncture : Quelle est votre vision
stratégique en matière d'énergie ?

Abdelkader Amara :

Comme vous le savez, le Maroc ne dispose pas, jusqu'à l'heure, de ressources fossiles et enregistre en même temps une croissance soutenue de ses besoins en énergie. Notre demande en énergie primaire s'est accrue, en moyenne, de près de 5% pendant ces dernières années, tirée par la croissance de la consommation électrique qui, elle, a connu la même tendance avec une hausse moyenne de 6,5% par an. Et pour cause, la quasi-généralisation de l'électrification rurale et la dynamique de notre économie, notamment la politique des grands chantiers en infrastructures, industrie, agriculture, tourisme ou encore le logement social.

Face à cette dynamique qui s'ajoute à la progression démographique, couplée à l'amélioration du niveau de vie de la population, nous prévoyons (par rapport à la situation de 2009) le triplement de la demande en énergie primaire et le quadruplement de la demande électrique d'ici 2030. Pour satisfaire cette demande croissante, une stratégie nationale énergétique a été adoptée en 2009, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi. Elle a fixé des objectifs majeurs clairs comme la sécurité de l'approvisionnement et la disponibilité de l'énergie, la généralisation de l'accès à l'énergie à des prix accessibles et la promotion de l'efficacité énergétique.

Et pour atteindre ces objectifs, des orientations stratégiques ont été adoptées. Elles portent sur l'instauration d'un mix énergétique optimisé, fiable et compétitif, la mobilisation des ressources énergétiques nationales, principalement les potentialités importantes en énergies renouvelables et la promotion de l'exploration pétrolière et gazière. Dans ce cadre, nous avons également fait de l'efficacité énergétique, de l'intégration du Maroc dans le système énergétique régional et de l'application en amont des dispositifs de préservation de l'environnement des priorités.

Comment est articulé votre plan d'action ?

Les orientations ont été déclinées en feuilles de route et traduites en plan d'action, programmes et projets. La première phase de cette stratégie a porté sur la mise en œuvre d'un plan d'urgence à court terme (2009-2012) pour maîtriser l'équilibre entre l'offre et la demande. Ce plan a permis de renforcer la production électrique par la réalisation d'infrastructures d'une capacité totale de 1 400 MW, pour un investissement de 14 milliards de dirhams, et de développer une expertise nationale au niveau des institutions publiques et privées. Ainsi, ont

été mises en place des réformes importantes et ciblées aux niveaux législatif, réglementaire et institutionnel. Du côté de la demande, ce plan a permis le lancement des premières actions d'efficacité énergétique relatives, principalement, à l'introduction des lampes à basse consommation, l'adoption de l'horaire GMT+1 et la tarification super pointe.

La deuxième phase 2013-2020 prévoit un investissement de plus de 21 milliards de dollars américains pour la construction de nouvelles capacités de production (plus de 8 300 MW additionnels, dont une part importante en énergies renouvelables) et l'accélération des réformes. Parmi ces projets, citons en particulier les programmes solaire et éolien d'une capacité installée cumulée de 2 000 MW chacun à l'horizon 2020, qui viendront s'ajouter au programme hydroélectrique portant également sur une puissance globale de 2 000 MW à ce même horizon.

Par ailleurs, j'ai lancé, il y a un an, une feuille de route sur le développement du photovoltaïque à grande échelle notamment au niveau des secteurs résidentiel et tertiaire. Puis, j'ai également présenté la feuille de route pour le développement du Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Ces projets structurants sont accompagnés par d'importants chantiers de réformes comme la suppression du seuil de l'autoproduction qui était plafonné à 50 MW, permettant ainsi aux gros consommateurs, dont les besoins dépassent les 300 MW, de développer leurs propres capacités de production, sans limitation de puissance, et d'avoir accès au réseau de transport. J'ajoute l'ouverture du réseau moyenne tension pour l'électricité, de sources renouvelables destinées aux industriels raccordés en moyenne tension et la mise en place des soubassements juridiques et réglementaires pour « démocratiser » l'utilisation à grande échelle du photovoltaïque connecté au réseau BT. Sans oublier la mise en place d'une autorité de régulation du secteur de l'électricité dont l'objectif principal est de veiller au respect des règles en vigueur et de maintenir la viabilité concurrentielle des opérateurs et définir les tarifs et les conditions d'accès au réseau de transport et aux interconnexions. Cette entité verra, dans une seconde étape, ses prérogatives élargies au secteur du gaz naturel.

En matière d'efficacité énergétique, nos programmes ciblent les principaux secteurs consommateurs, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment et font appel à des mesures incitatives et à des actions d'éducation et de sensibilisation.

Ces programmes d'efficacité énergétique réservent également une place de choix à nos villes, tant nouvelles qu'anciennes, afin d'assurer de manière intégrée et concertée un développement urbain durable. Une feuille de route pour le déploiement à l'horizon 2030 de mesures phares en matière d'efficacité énergétique sera déclinée sous peu.

Dossier Zoom paru en janvier 2016 sur le thème

« Quelles réformes pour le secteur médical et le système de santé ? »

Couverture médicale au Maroc : un système déjà malade ?

Le principe de protection sociale du Royaume a été construit sur l'équité et l'égalité. Aujourd'hui, c'est toujours l'État qui finance la plus grande partie de ce système. Mais jusqu'à quand ?



© Fotolia

En 2014, 5,4 millions de Marocains étaient éligibles à l'AMO. À fin février 2015, le nombre de bénéficiaires du RAMED a atteint 8,4 millions de personnes.

L Le système marocain de protection médicale trouve ses origines dans le protectorat français (dahirs de 1927 et de 1928). Aujourd'hui, le système est régi par deux caisses : la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) et la CNOPS (Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale) couvrant respectivement les salariés des secteurs privés et publics. Le Maroc a démarré sa couverture sanitaire universelle en 2002 par l'adoption de la Loi n° 65-00, une loi construite sur la base des six principes fondamentaux et universels : l'obligation, l'universalité, l'équité, la solidarité, l'interdiction de toute forme de discrimination et l'interdiction de la sélection du risque maladie. Il y a 15 ans, seuls cinq millions de Marocains bénéficiaient d'une couverture médicale. Les grandes réformes structurelles et la volonté du Roi Mohammed VI sont passées par là. Objectif : élargir l'accès des populations défavorisées aux soins de santé de base et renforcer la protection sociale par la mise en place de deux régimes de couverture médicale. Ce chantier est devenu une priorité après l'adoption de la Constitution de 2011 et son article 31 : « L'État, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à

la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits :

- aux soins de santé ;
- à la protection sociale, à la couverture médicale et à la solidarité mutualiste ou organisée par l'État ».

Après l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), entrée en vigueur le 1er mars 2006, la toute fraîche Constitution induit donc la généralisation du Régime d'Assistance Médicale (RAMED). En 2014, la population éligible à l'AMO était de 5,4 millions, ce qui représentait 10 286 dossiers déposés par jour et près de 2,5 milliards de dirhams de prestations redistribués. À fin février 2015, le nombre de bénéficiaires du RAMED a atteint 8,4 millions de personnes, soit presque l'intégralité de la population concernée par ce régime. Parmi ces 8,4 millions de bénéficiaires, 53 % sont des femmes et 47 % sont des hommes. 84 % vivent en dessous du seuil de pauvreté, tandis que les 16 % restants sont considérés comme vulnérables. Les milieux urbains et ruraux représentent respectivement 53 et 47 % des bénéficiaires, soit des parts quasiment égales.



**Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier**



Dossier Zoom paru en avril 2016 sur le thème

« Commerce et distribution au Maroc La résilience du marché traditionnel »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Traditionnel vs moderne : le statu quo ?

Si la distribution moderne semble progresser au Maroc, il n'en reste pas moins que, contrairement aux apparences, le traditionnel fait de la résistance. Proximité, adaptabilité et bas prix sont ses principaux points forts.



Certains produits en épicerie sont beaucoup moins chers que dans la grande distribution, grâce à la contrebande

« Aujourd'hui, nous sommes dans un modèle dual où la GMS a atteint un niveau de pénétration dans les grandes villes qu'il lui sera difficile de dépasser ».

Certes, la distribution moderne continue à se développer, notamment en termes d'ouvertures de points de vente. Seulement, rares sont les enseignes qui tirent leur épingle du jeu. Bien que le « non-food » présente une progression de parts de marché plus intéressante, en particulier dans l'électroménager ou les produits informatiques, l'avancée reste difficile. En cause, la conjoncture, mais aussi le fait que la distribution traditionnelle se soit habilement adaptée au point de donner du fil à retordre au commerce moderne.

Un modèle dual

« Le traditionnel, au-delà de la proximité, a ce formidable avantage de jouer un rôle social grâce au fameux "carnet" de crédit chez l'épicier, qui permet à la classe C et D de boucler ses fins de mois. Mais ce n'est pas tout. Vous trouvez désormais des produits en épicerie qui sont beaucoup moins chers que dans la grande distribution, grâce à la contrebande », explique

un des grands fournisseurs de la place. « Dans le food, le traditionnel reste clairement leader en raison de sa proximité, sa praticité et du "concept" proposé. La plupart des Marocains n'ont pas un revenu salarié qui leur permette de faire des achats programmés. Le circuit traditionnel offre également des formats de consommations adaptés en plus des facilités de paiement offertes grâce au fameux "carnet" », soutient un expert marketing. Autrement dit, le traditionnel a désormais une offre prisee et compétitive sur les prix. Parfois, il propose même des produits que l'on ne trouve pas en grandes surfaces. « Aujourd'hui, nous sommes dans un modèle dual où la GMS a atteint un niveau de pénétration dans les grandes villes qu'il lui sera difficile de dépasser. Le développement se fera dans les villes moyennes, qui n'ont toutefois pas un potentiel important vu le niveau du pouvoir d'achat et la densité de la population. Il ne peut y avoir plus d'un point de vente par ville et par enseigne », poursuit la même source. Si ces deux paramètres évoluent à l'avenir, alors la donne changera. >>>>

Dossier Zoom paru en septembre 2016 sur le thème

« Agroalimentaire, une filière et des produits à redynamiser »

L'agroalimentaire, un secteur stratégique trop peu valorisé ?

L'agroalimentaire (agriculture et industrie agroalimentaire) est l'un des moteurs de l'économie marocaine. Il représente environ 20 % du PIB et 20 % des exportations du Royaume. Son potentiel est loin d'être totalement exploité. Le secteur souffre en effet d'un manque de compétitivité à l'international, aggravant le déficit de la balance commerciale du pays. Après la mise en place du Plan Maroc Vert, comment le Maroc compte-t-il relancer la dynamique de ce secteur dans les années à venir ?



Véritabile épine dorsale du tissu socio-économique marocain, le secteur agroalimentaire se caractérise par une grande diversité d'acteurs et de filières (céréalière, sucrière, laitière, agrumicole, avicole, maraîchère, viande, oléicole). Il joue, en outre, un rôle important dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, la création d'emplois et les entrées de devises, à travers les exportations. Ainsi, la production marocaine couvre 100 % des besoins en viandes, fruits et légumes, 82 % en lait, 50 % en sucre, 60 % en céréales, ou encore 20 % en huiles. L'agriculture contribue à hauteur de 16 % du

PIB et emploie 40 % de la population active du pays. L'élevage occupe à lui seul 20 % de la population rurale active. L'agro-industrie représente, quant à elle, 4 % du PIB national, 30 % du PIB industriel et 25 % des emplois industriels du pays. C'est la seconde branche industrielle du pays après la chimie. Regroupant plus de 2050 unités (soit 26 % des établissements industriels du pays), l'industrie de transformation alimentaire génère un chiffre d'affaires annuel dépassant les 100 milliards de dirhams en moyenne et a permis la création de près de 110 000 emplois. Ce secteur est très lié aux performances de l'agriculture qui, elle-même, dépend fortement de la pluviométrie et du prix des intrants.



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Dossier Zoom paru en décembre 2016 sur le thème « Afrique : le Maroc revisite sa stratégie »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Quelles chances pour le Maroc en Afrique de l'Est ?

Le Maroc sort aujourd'hui de son pré carré historique de l'Afrique de l'Ouest et décide de ne plus se limiter à ses alliés traditionnels. Mais les pays de l'Afrique de l'Est présentent-ils pour autant de réelles opportunités économiques pour les opérateurs marocains ?



L'Afrique de l'Est a ceci de particulier qu'elle est une zone économique plus dynamique et plus intégrée que l'Afrique Occidentale. C'est également une zone dont la culture du business et du marché est plus ancrée qu'en Afrique occidentale. Si, en investissant cette région africaine, le Maroc montre au vu et au su de tous qu'il a changé de paradigme, il devra aussi modifier sa stratégie d'implantation. Quel est l'enjeu de ce repositionnement ? « L'Afrique, avec ses 54 pays, doit multiplier ses échanges intra-africains, car ce marché est en forte croissance, porté par le développement de la classe moyenne et l'urbanisation accélérée (52 villes sur le continent ont plus d'1 million d'habitants) », répond dans une précédente interview Alioune Gueye, Président du Groupe Afrique Challenge. Même si l'Afrique de l'Est est une zone ultra-dynamique, les échanges intra-communautaires ne représentent que 13 ou 14 % des échanges de cette zone, dont l'essentiel s'opère avec le reste de l'Afrique, mais surtout

avec l'Asie et d'autres pays. « Nous devons surmonter cet écart abyssal en développant des partenariats Sud-Sud intelligents, bien compris, complémentaires entre ces deux parties du continent », poursuit-il.

Des opportunités « classiques »

Pour de nombreux analystes, le Maroc compte un certain nombre de « champions », parfois continentaux, dans le secteur des phosphates, de l'aérien, de la banque, de l'assurance, etc., mais aussi de l'agroalimentaire. Ces entreprises ont de réelles opportunités de développement en Afrique de l'Est. D'ailleurs, les différents partenariats et autres conventions annoncés lors de la tournée royale vont dans ce sens, à l'instar du méga investissement de 3,7 milliards de dollars du Groupe OCP pour la construction d'une usine de production d'engrais en Éthiopie. « Les phosphates représentent incontestablement une grande opportunité. Le Maroc dispose de ressources assurées sur les 40 prochaines années qui en font le leader mondial en la matière. Or, on ne peut nourrir l'Afrique, continent au plus fort taux de croissance démographique, sans la moderniser. C'est pourquoi les engrais sont un enjeu extrêmement important », explique le PDG du groupe Afrique Challenge.

Attijariwafa Bank a annoncé au deuxième jour de la visite qu'elle finalisait l'acquisition de la Compagnie générale de banque (Cogebanque), la troisième banque rwandaise.

Dans le secteur immobilier, BGROUP (groupe Berrada) mettra à disposition son savoir-faire, à travers la construction de 6 000 logements sociaux dans la capitale rwandaise, financés par la banque rwandaise de développement et Bank of Africa (Groupe BMCE). Au total, ce sont dix-neuf accords bilatéraux qui ont été signés au Rwanda.

De même, quelque 22 conventions et accords de coopération ont été signés à Dar es Salam. >>>>

Dossier Zoom paru en mars 2017 sur le thème

« Provinces du Sud, un territoire entre émergence et performance »

77 milliards de dirhams d'investissements à l'horizon 2020

La nouvelle stratégie de développement des Provinces du Sud est dotée d'une enveloppe de 77 milliards de dirhams dédiée à la réalisation de grands chantiers. Objectif : créer 120 000 emplois et doubler le PIB régional. Inventaire des projets en cours de réalisation.



Les grands chantiers des Provinces du Sud doivent permettre de diviser par deux le taux de chômage, qui se maintient autour de 24 %.

Lancés en novembre 2015, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Marche Verte, les grands chantiers de développement des Provinces du Sud s'inscrivent dans la stratégie Sud-Sud initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI depuis son accession au trône. Cette stratégie vise à faire de cet ensemble régional un hub économique servant de « trait d'union » industriel et commercial avec le reste du continent africain. 77 milliards de dirhams d'investissements ont été répartis entre le secteur privé (42 milliards de dirhams), l'État (30,7 milliards de dirhams) et les collectivité

territoriales (4,7 milliards de dirhams). Les provinces du Sud regorgent de potentiels. Leur mise en valeur, associée à une dynamique d'industrialisation, doit, dans un horizon proche, permettre à ces régions de se hisser au rang de pôles de compétitivité économique capables de concurrencer l'attractivité des régions du nord du pays. Ces grands chantiers socio-économiques doivent également permettre de diviser par deux le taux de chômage, qui se maintient autour de 24 %, selon les chiffres du dernier recensement produits par le HCP. Plusieurs secteurs ont été identifiés comme leviers de développement. >>>>



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Dossier Zoom paru en mai 2017 sur le thème

« Startups au Maroc : l'émergence d'un écosystème »



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Le secteur des startups sur la voie de la maturité

Longtemps, le concept de startups est resté étranger au Maroc, où salariat et fonction publique sont traditionnellement plus valorisés. Les mentalités changent et l'esprit de l'entrepreneuriat se diffuse petit à petit dans le Royaume. Accélérateurs, incubateurs, aides financières ont fait leur apparition et les jeunes Marocains innovants se lancent désormais dans l'aventure. Mais un long chemin reste à parcourir et, en matière d'innovation, le Royaume se classe toujours loin derrière les géants nord-américains ou européens.



L'année 2017 sera-t-elle un tournant pour les startups marocaines ? Doté de 50 millions de dollars par la Banque mondiale (qui l'a validée début mars), le fonds Innov Invest pourrait définitivement faire entrer le Maroc dans la course mondiale à l'innovation. Géré par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), le programme attribue notamment 12 millions de dollars au financement des entreprises en phase d'amorçage et 30 millions de dollars au capital-risque réservé à des entreprises qui souhaitent développer leur activité.

Le lancement de ce fonds pourrait constituer une nouvelle étape pour un secteur en plein essor depuis le début des années 2010. « Deux raisons expliquent cette dynamique. D'abord, l'économie marocaine a progressé. Ensuite, les dispositifs d'aide aux entreprises innovantes se sont multipliés, avec le Technopark comme précurseur », explique Omar Benaïcha, Directeur Général de Bureau Veritas Maroc et mentor de startups. Dans la foulée du Technopark, le Maroc Numeric Fund, créé en 2010, est doté de 100 millions de dirhams avec l'objectif de soutenir les entreprises innovantes en phase d'amorçage ou de croissance. Le pays a alors vu fleurir une série d'initiatives privées ou publiques : les incubateurs et accélérateurs New Work Lab, Espace Bidaya, CEED, MCISE, les dispositifs financiers du Réseau Entreprendre Maroc, d'Outlierz, les programmes pour étudiants Enactus ou encore Numa Casablanca, Endeavor, etc. Un environnement qui participe à la diffusion de la culture entrepreneuriale à travers les pays et catalyse les porteurs de projets innovants. L'organisation du Global Entrepreneurship Summit à Marrakech en 2014, pour la première fois en Afrique, a aussi permis de donner un élan au secteur.

« Tout un écosystème est en train de se mettre en place, explique Jérôme Mouthon, entrepreneur et mentor de startups également. Et beaucoup de gens veulent saisir l'opportunité du fonds Innov Invest pour créer des fonds ou des dispositifs de soutien. Il faut désormais que ces acteurs parient sur les bonnes sociétés. » >>>>

Dossier Zoom paru en décembre 2017 sur le thème

« Les infrastructures au Maroc : bilan de la dernière décennie et perspectives »

Une décennie de progrès et un équilibre à trouver

Depuis une dizaine d'années, le Maroc a accompli d'immenses progrès au niveau de ses infrastructures. Porté par une vision royale très ambitieuse, l'ensemble des acteurs nationaux ont contribué à l'essor de grands chantiers et à la mise à niveau de nombreux équipements.



volonté de faire progresser l'ensemble des infrastructures du pays. D'une part, des efforts ont été accomplis pour développer les équipements de base, tels que l'accès à l'eau et à l'électricité ou encore la densification du réseau routier sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, ce sont plusieurs chantiers spectaculaires qui ont été lancés pour faire du Maroc une place forte du continent, à l'interface de l'Europe.

Tanger Med, le pilier

Au premier rang de ces chantiers, le port de Tanger Med est un projet gigantesque, lancé en 2007, qui a nécessité 78 milliards de dirhams d'investissement public et privé.

Ses capacités sont exceptionnelles : 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions TIR (« Transit International Routier ») ou encore 1 million de véhicules pour l'export. Tanger Med a également permis le développement de 6 zones industrielles et logistiques, s'étendant sur une plateforme de 1 600 ha, avec pour locomotive l'usine Renault vient d'exporter son millionième véhicule. Grâce à Tanger Med, le Maroc a intégré depuis plusieurs années le top 20 mondial de la connectivité logistique, selon le classement annuel de la CNUCED. De même, selon le Financial Times, Tanger Med et ses 750 entreprises en activité forment la première zone franche industrielle en Afrique.

Mise à niveau des ports et aéroports

Le site de Tanger Med est venu compléter un réseau portuaire déjà composé de 38 ports, dont 13 dédiés au commerce extérieur. Tous seront renforcés et modernisés dans le cadre de la Stratégie Portuaire Nationale à l'horizon 2030. Avec plus de 6 milliards de dirhams d'investissements au titre de son programme quinquennal 2017-2021, dont plus de 2,9 milliards de dirhams au titre de l'année 2017, l'Agence Nationale des Ports poursuit la mise à niveau des équipements portuaires. >>>>

Depuis 2007, le Maroc a dépensé en moyenne chaque année 42 milliards de dirhams pour ses infrastructures. A titre de comparaison, ce chiffre s'élevait à près de 15 milliards de dirhams par an durant les décennies 1980 et 1990 et à 32 milliards de dirhams dans les années 2000. Aujourd'hui, le Royaume se situe autour de la 70^e place dans l'indice mondial de compétitivité du « Global Competitiveness Index » publié par le World Economic Forum, notamment grâce au critère des infrastructures pour lequel il est classé parmi les meilleurs pays d'Afrique.

Une vision royale à long terme

Depuis son accession au trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inscrit le Maroc dans une vision à long terme dont l'ambition est de faire du Royaume un leader du continent africain, tout en s'appuyant sur un ensemble de régions fortes. La carte du Maroc de demain se dessine alors peu à peu avec des projets de grande envergure et la

9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions TIR, 1 million de véhicules pour l'export... Les capacités du port Tanger Med sont considérables.



Scanner le QR Code
pour lire l'intégralité
du dossier



Le Kluster CFCIM et la BMCI signent une convention de partenariat

Le 24 janvier à Casablanca, la CFCIM a signé une convention de partenariat avec la BMCI en vue d'accompagner les porteurs de projets bénéficiaires du programme Kluster CFCIM. Pour rappel, ce programme lancé en octobre 2017 vise à offrir aux startups sélectionnées un accompagnement complet, incluant des formations, un mentoring, un hébergement, une possibilité de financement, du networking... mais aussi l'adhésion gratuite pendant 2 ans ainsi qu'un accès gratuit à certains services proposés par la CFCIM (création juridique, etc.). Dans le cadre de ce partenariat, la BMCI offre un soutien financier au projet Kluster CFCIM et proposera également aux startups sélectionnées des produits et services adaptés. Enfin des collaborateurs de la BMCI bénévoles, experts dans leur domaine, pourront conseiller et accompagner les lauréats dans la mise en œuvre de leur projet.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique RSE de la BMCI. Pour rappel, il s'agit de la première banque au Maroc à avoir reçu le Label RSE de la CGEM. La banque a également été classée dans le Top 3 du Palmarès Environnemental, Social et de Gouvernance de Vigeo Eiris Ranking Emerging 100.



Le Comité de pilotage du Kluster CFCIM a déjà reçu plus de 150 dossiers de candidature. Après délibération du jury, les startups sélectionnées seront prochainement dévoilées. Les travaux d'aménagement des locaux qui accueilleront pendant 18 mois les lauréats ont également été lancés. *

Mohammed Boussaid, invité du Forum Adhérents



Le 18 janvier 2018, Mohammed Boussaid, Ministre de l'Économie et des Finances, était l'invité du Forum Adhérents de la CFCIM. La conférence, qui portait sur le thème « La Loi de Finances 2018 et les perspectives de croissance », a réuni environ 150 personnes. *

La CFCIM organise la 2^e édition du Colloque Santé

Les 13 et 14 mars 2018, la CFCIM organise, en partenariat avec le Ministère marocain de la Santé et l'Ambassade de France au Maroc, la 2^e édition du Colloque Santé. Cette rencontre s'adresse aux entreprises françaises ayant un savoir-faire dans le secteur de la santé (équipements et dispositifs médicaux, e-santé, ingénierie, construction et gestion hospitalière, prestataires de services, industrie pharmaceutique, etc.) qui sont à la recherche d'opportunités d'affaires au Maroc. Les entreprises participantes auront ainsi l'opportunité de rencontrer des dirigeants d'établissements hospitaliers publics et privés marocains, des industriels du secteur pharmaceutique ou encore des PME intéressées par des partenariats. Au programme de cette rencontre qui se déroulera au siège de la CFCIM à Casablanca : une plénière, des ateliers thématiques et des rendez-vous B to B ciblés. *

Pavillon France sur le Salon de la Sous-Traitance Automobile



La 5^e édition du Salon de la Sous-traitance Automobile de Tanger sera organisée par l'AMICA (Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile) à Tanger Automotive City du 25 au 27 avril 2018. À l'occasion de l'évènement, la CFCIM organisera le Pavillon Solutions France-

Maroc, un espace pensé comme une plateforme d'échanges et de networking rassemblant différents acteurs de la filière automobile. Il accueillera une dizaine de PME qui pourront ainsi mettre en valeur leur savoir-faire. Les entreprises auront, en outre, la possibilité de bénéficier d'un programme de rendez-vous B to B sur mesure. *

10^e édition du Pavillon France sur le SIAM



PREMIER ÉVÈNEMENT DU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE, le SIAM se déroulera du 24 au 28 avril 2018 à Meknès. Business France, en partenariat avec la CFCIM, organisera la 10^e édition du Pavillon France qui accueillera des entreprises venues de toutes les régions françaises et opérant dans divers secteurs (élevage, machinisme agricole, agrofourniture, horticulture, pépinière, etc.). Comme à chaque édition, des rendez-vous d'affaires seront organisés sur le salon entre entreprises françaises et opérateurs marocains.

Brahim Soua, DG d'Alstom Maroc, anime une conférence à l'EFA

Le 15 janvier 2018, Brahim Soua, Directeur Général d'Alstom Maroc a animé une conférence à l'EFA. Son intervention portait sur le thème : « Entreprenariat et esprit d'initiative en entreprise ». Il s'agit de la troisième rencontre organisée par l'École dans le cadre du cycle de conférences visant à partager avec les étudiants les expériences de chefs de grandes entreprises et entrepreneurs. Depuis son lancement, le cycle de conférences de l'EFA a ainsi accueilli plusieurs personnalités inspirantes, telles que Moncef Belkhyat et Jean-Louis Bonenfant, Directeur Général de Total Maroc. *



L'EFA célèbre ses 30 ans en grande pompe

C'est une remise des diplômes pas comme les autres à laquelle ont eu la chance d'assister les 93 jeunes lauréats de l'École Française des Affaires (EFA). Le 26 janvier 2018 à l'hôtel Sofitel Casablanca Tour Blanche, l'EFA célébrait, à l'occasion de cette cérémonie mémorable, son 30^e anniversaire. La nouvelle promotion a été



parrainée par Philippe Ratto, Directeur Général de RATP Dev Casablanca. La cérémonie s'est également déroulée en présence de Jean-Robert Jacquemard, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, et Philippe-Edern Klein, Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM). *



De gauche à droite : Philippe-Edern Klein, Président de la CFCIM, Philippe Ratto, Directeur Général de RATP Dev Casablanca, Mounir Ferram, Directeur du Pôle Enseignement et Formation de la CFCIM, Jean-Robert Jacquemard, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne et Amine Barkate, Directeur de l'EFA.

© CFCIM



Sofia Jouahri, Major de la 30^e Promotion de l'EFA.

© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM



© CFCIM

Les collaborateurs de RATP Dev reçoivent leurs certificats

Le 10 janvier 2018, le CEFOR Entreprises a organisé une cérémonie de remise des certificats au profit des collaborateurs de RATP Dev à l'issue de leur formation en « Gestion de la Relation Client et du Management ». Programmée dans le cadre de la démarche qualité de RATP DEV, cette formation s'adressait aux agents et managers du Tramway de Casablanca. *



Planning des formations du CEFOR Entreprises au 1^{er} semestre 2018



Cycles professionnalisants et séminaires	Durée	Rythme	Date de démarrage
Métier de Consultant Coach Formateur	8 jours	1 samedi et/ou dimanche par semaine	Samedi 3 février
Marketing digital	2 jours	Jeudi + vendredi	Jeudi 22 février
Maîtriser les outils du commerce international			
Perfectionnement commercial – Commerciaux débutants	5 jours	1 jour par semaine généralement les jeudis	
Cycle de Technique d'Expression et de Communication Français Professionnel Ecrit Et Oral	60h	4 heures par semaine/ samedi	Samedi 10 mars
Cycle de Technique d'Expression et de Communication Anglais Professionnel Ecrit Et Oral	60h	Cours du soir	Mardi 13 mars
Métier d'acheteur : Savoir Acheter avec Efficience	5 jours	Semaine 1 : jeudi + vendredi Semaine 2 : jeudi + vendredi Semaine 3 : vendredi	Jeudi 15 mars
Métier de Responsable Ressources Humaines		Semaine 1 : jeudi + vendredi Semaine 2 : mercredi + jeudi + vendredi	
Métier d'Assistante de Direction	5 jours	5 samedis généralement suivis	Samedi 24 février
Métier de Responsable Marketing		1 jour par semaine généralement les jeudis	Jeudi 29 mars
Perfectionnement commercial – Commerciaux confirmés			
Métier de Responsable Communication, Animation par un collège d'Experts		Semaine 1 : jeudi + vendredi Semaine 2 : mercredi + jeudi + vendredi	
Programme d'Accompagnement Directeurs Financiers et Responsables Financiers, Animation par un collège d'Experts	8 jours	8 samedis	Samedi 31 mars
Intégrer, animer et piloter le Risk management dans les processus organisationnels	2 jours	Jeudi + vendredi	Jeudi 8 mars
Prévention des Risques - Gestion des Conflits Individuels Et Procédure de Licenciement			
Leadership au féminin			

Pour toute information complémentaire concernant les conditions d'inscription, tarifs et modalités de remboursement par l'OFPP, veuillez contacter :

Rédouane ALLAM, 06 67 03 03 25 • 05 22 34 55 94 • rallam@cfcim.org
Laila BENYAHYA, 06 66 12 59 87 • 05 22 34 90 25 • lbenyahya@cfcim.org
Salma LITIM, 05 22 34 55 98 • 05 22 35 02 12 • slitim@cfcim.org

Développement à l'international

La CFCIM vous accompagne sur les salons professionnels et sur des missions de prospection B to B

Agriculture

Du 24 février au 04 mars 2018

SIA - Salon International de l'Agriculture
Paris

Secteurs cibles
Fournisseurs de tous types d'équipements et de services pour l'agriculture, l'élevage.

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Du 11 au 14 Octobre 2018

SPACE - Salon International de l'Élevage

Salon International des Productions Animales
RENNES
Secteurs cibles
Professionnels des productions animales et de l'élevage

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Agroalimentaire

Février 2018

GULF FOOD – Salon International de

l'agroalimentaire
Secteurs cibles :
Fournisseurs de l'industrie alimentaire

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Avril 2018

ALIMENTARIA – Salon International de l'Alimentation
BARCELONE

Secteurs cibles :
Fournisseurs de l'industrie alimentaire

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Juillet 2018

FANCY FOOD New York

– Salon International de l'Alimentation
NEW YORK
Secteurs cibles :
Fournisseurs de l'industrie alimentaire

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Du 21 au 25 octobre 2018

SIAL - Salon International de l'Alimentation
PARIS

Secteurs cibles :
Fournisseurs de l'industrie alimentaire

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Automobile

Septembre 2018

Automecanika – Salon International de l'Industrie des Services Automobiles
FRANCKFURT

Secteurs cibles :
Fournisseurs des acteurs de l'industrie automobile

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Construction

Mars 2018

BIG5 Dubai – Salon International de la Construction
DUBAI

Secteurs cibles :
Fournisseurs de la construction et des infrastructures du bâtiment et travaux publics et de matériels de chantier.

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Du 23 avril au 28 avril 2018

INTERMAT Paris

Salon International de la construction et des Infrastructures du bâtiment et travaux publics et de matériels de chantier.
Secteurs cibles
Fournisseurs de la construction et des infrastructures du bâtiment et travaux publics et de matériels de chantier.

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Commerce

Octobre 2018

Foire de Canton Chine – China Export and Import Fair
Canton

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Environnement

Du 27 au 30 novembre 2018

POLLUTEC - Salon International des Acteurs de l'Environnement et de l'Energie au service de la Performance
Economique
LYON

Secteurs cibles :
Fournisseurs des acteurs de l'environnement et de l'énergie au service de la performance économique

Contact : **Omar BENJELLOUN**
Tél. : 06 67 76 87 96
Email : obenjelloun@cfcim.org

Santé

Du 13 au 16 mars 2018

MCE Milan - Salon International des Acteurs dans le domaine du Chauffage, la Climatisation et la Réfrigération
MILAN

Secteurs cibles :
Les acteurs dans le domaine du chauffage, la climatisation et la réfrigération

Contact : **Nadwa EL BAINE**
Tél. : 05 22 43 96 23
Email : nelbaine@cfcim.org



Mars 2018

Mission de prospection B to B multisectorielle
Côte d'Ivoire

Mai 2018

Mission de prospection B to B multisectorielle
Togo/ Benin

Juillet 2018

Mission de prospection B to B multisectorielle
Cameroun

Septembre 2018

Mission de prospection B to B multisectorielle
Gabon

Novembre 2018

Mission de prospection B to B multisectorielle
Sénégal

Contact : **Amal BELKHEMMAR**
Tél. : 05 22 43 96 31
Email : abelkhemmar@cfcim.org

Plus de 60 000 lecteurs par mois !



3 supports complémentaires pour encore plus de visibilité

13 500 exemplaires de Conjoncture sont distribués nominativement chaque mois à 4 000 entreprises adhérentes de la CFCIM et 500 responsables institutionnels et leaders d'opinion

16 000 contacts reçoivent la newsletter Conjoncture express, reprise sur le site Conjoncture.info



TELECHARGEZ
BLIPPAR APP



SCANNEZ
L'IMAGE



AUGMENTEZ
VOTRE MONDE REEL

Le Coin des Adhérents

Agenda fiscal

Calendrier fiscal de décembre 2017

Impôt sur le Revenu

1/ Retenue sur les revenus salariaux, traitements, indemnités et émoluments, pensions, rentes viagères. Reversement par les employeurs et débirentiers des retenues opérées à la source le mois précédent.

2/ Versement des retenues opérées à la source le mois précédent sur les redevances, rémunérations, cachets, commissions, honoraires versés à des personnes non domiciliées fiscalement au Maroc.

3/ Perte de loyer : requête en réduction ou décharge.

4/ Déclaration annuelle de traitements et salaires payés au cours de l'année précédente.

Les employeurs doivent annexer un état comportant la liste des bénéficiaires des options de souscription ou d'achat d'action ou d'actions gratuites.

5/ Déclaration des rémunérations et indemnités occasionnelles versées au cours de l'exercice précédent à des personnes physiques ne faisant pas partie du personnel salarié. Il est recommandé de s'assu-

rer qu'il ne manque aucune information concernant les salariés afin d'éviter la pénalité de 15 % de l'impôt.

6/ Versement du prélèvement à la source 30 % libératoire lorsque le bénéficiaire n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié ou de 20 % dans le cas contraire.

7/ Déclaration des pensions et autres prestations servies sous forme de capital ou de rentes ; (concerne les caisses de retraite et compagnie d'assurance).

8/ Versement de la retenue à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières opérées par les intermédiaires financiers habilités teneurs de comptes titres, effectuée sur les cessions du mois précédent.

9/ Déclaration de revenu professionnel déterminé selon le régime forfaitaire ou autres que les revenus professionnels

10/ Les employeurs qui versent à leurs salariés en activité un abondement, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, doivent annexer à la déclaration des revenus salariaux un état mentionnant :

- Les nom, prénom et adresse du titulaire du plan ;
- Les références du plan et sa date d'ouverture ;
- Le montant de l'abonnement versé ;
- Le montant annuel du revenu salarial imposable ;

Impôt sur les sociétés

- Versement par les sociétés des retenues à la source effectuées le mois précédent.
- Déclaration du résultat fiscal pour les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc, au titre des plus-values résultantes de la cession des valeurs mobilières réalisées au Maroc.

Taxe sur la valeur ajoutée

1- Déclaration et versement avant le 20 février par les redevables soumis au régime de la déclaration mensuelle (chiffre d'affaires taxable supérieur ou égal à 1.000.000 de dirhams par an) ou sur option. Les déclarations et paiements sur support magnétique restent jusqu'à la fin du mois.

Demandes d'emploi

Communication/Évènementiel/Relations Internationales

6 - F. 30 ans - Chargée de mission en communication - 4 ans d'expérience dans l'organisation d'évènements en interne, à l'international (notamment en partenariat avec de grandes Organisations Internationales) - Recherche poste dans l'évènementiel et la communication en lien avec les relations internationales.

7 - F. 26 ans - Mastère en Marketing et Communication (Toulouse Business School) - 2 ans d'expérience dans 1 an en tant que chef de projet dans l'évènementiel - Recherche poste dans le Marketing, la communication, l'évènementiel.

Développement commercial

8 - H. 41 ans - Responsable commer-

cial/Manager dans le domaine de l'environnement, plus précisément en laboratoire d'analyse chimique - 15 ans d'expérience en France et au Maroc - Recherche opportunité en tant que chef de projet senior - Étudie toutes propositions.

9 - F. 35 ans - Licence Langues Étrangères Appliquées (Université de Bordeaux III) - Près de 4 ans d'expérience dans le prêt-à-porter - Management d'équipe/développement commercial - Recherche poste dans le développement commercial.

Management

10 - H. 39 ans - Directeur de formation professionnelle et technique - Doté d'une forte expérience - Garant de la compétitivité de l'établissement et de

la supervision/de son fonctionnement au quotidien - Interface entre tous les services et tous les niveaux de l'entreprise - Recherche poste - Étudie toutes propositions.

11 - H. 30 ans - Ingénieur Systèmes Industriels (Université de Technologie de Troyes) et Master en Management (Toulouse Business School) - Double compétence technique et managériale - 6 ans d'expérience dans différents secteurs de l'industrie et du bâtiment (en France et au Maroc) - Recherche poste de Management ou développement de Business Unit.

12 - H. 44 ans - De formation ingénieur industriel - Plus de 10 ans d'expérience en management de la qualité et 9 ans en gestion d'entreprise - Recherche poste de direction ou de consultant au Maroc.

RSE/Associatif

13 - F. 34 ans – Mastère en Marketing et développement (ENCG Settat) - Plus de 10 ans d'expérience notamment en établissement financier dont la moitié en tant que chargée de communication interne/RSE - Cherche poste dans une entreprise pour gestion de projets RSE ou dans une fondation/association/ONG.

de l'INSEP Paris (l'institut national du sport, l'expertise et de la performance,) - Maîtrise de l'entraînement sportif et kinésithérapeute - 20 ans d'expérience en France dans la préparation physique et mentale des sportifs de haut niveau/du fitness et de la remise en forme - Propose ses services aux particuliers ou entreprises.

Sport/Bien-être

14 - Ancien champion du Maroc et de France de 400 m - Diplômé

► **Siham Hassini**

Tél : 05 22 48 93 17

siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

**Retrouvez sur
www.cfcim.org,
notre annuaire en ligne
proposant :**

- un moteur de recherche par mot-clé
- la liste des entreprises classées par secteur d'activité
- la liste des nouveaux adhérents.

Contacts CFCIM

Service Adhésions

► Séloua El Maataoui
Tél. : 05 22 43 96 11
selmaataoui@cfcim.org

► Wafaâ Laachir
Tél. : 05 22 43 96 48
wlaachir@cfcim.org

► Karim Batata
Tél. : 05 22 43 96 12
kbatata@cfcim.org

Service Visas

► Loubna Marill
Tél. : 05 22 43 96 47
lmarill@cfcim.org

► Chantal Maurel
Tél. : 05 22 43 96 17
cmaurel@cfcim.org

Promotion des Services de la CFCIM

► Fatima-Ezzahra Jamil
Tél. : 05 22 43 29 80
fejamil@cfcim.org

Service Emploi

► Siham Hassini
Tél : 05 22 48 93 17
siham.hassini@diplomatie.gouv.fr

Appui aux Investisseurs et à la Création d'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
kidrissi@cfcim.org

Pôle Salons et Événementiel

► Hicham Bennis
Tél. : 05 22 43 96 27
hbennis@cfcim.org

Missions de Prospection sur les Salons Professionnels en France et à l'International

► Nadwa El Baïne
Tél. : 05 22 43 96 23
nelbaine@cfcim.org

Missions de prospection B2B en Afrique et à l'International

► Amal Belkhemmar
Tél. : +212 (0)5 22 43 96 31
abelkhemmar@cfcim.org

Pôle CFCIM Business France

► Charafa Chebani
Tél. : 05 22 43 96 33
cchebani@cfcim.org

Centre de Médiation pour l'Entreprise

► Khalid Idrissi Kaitouni
Tél. : 05 22 43 96 04
centredemediation@cfcim.org

Parcs Industriels

► Mounir Benyahya
Tél. : 05 22 59 22 04
parcsindustriels@cfcim.org

Campus de Formation

► Mounir FERRAM
Directeur du Pôle Enseignement et Formation
Tél. : 05 22 35 02 12
mferram@cfcim.org

Ecole Française des Affaires

► Amine Barkate
Tél. : 05 22 35 02 12
abarkate@cfcim.org

CEFOR Entreprises

► Laila Benyahya
Tél. : 06 67 03 03 25
lbenyahya@cfcim.org

Direction Communication

► Wadad Sebti
Tél. : 05 22 43 96 09
wsebti@cfcim.org

Délégations Régionales

Agadir
► Fatima-Ezzohra Trissia
Tél. : 05 28 84 41 91
agadir@cfcim.org

Fès-Meknès
► Noura Moustir
Tél. : 05 35 52 22 10
meknes@cfcim.org

Marrakech
► Siham Belain
Tél. : 05 24 44 94 91
marrakech@cfcim.org

Laâyoune
► Mimouna Tolba
+212 (0)6 66 28 43 33
laayoune@cfcim.org

Oujda
► Abdenbi El Bouchikhi
Tél. : 05 36 71 05 71
oujda@cfcim.org

Rabat
► Bouchra Chlih
Tél. : 05 37 68 24 29
rabat@cfcim.org

Tanger
► Karima Khdim
Tél. : 05 39 32 22 22
tanger@cfcim.org

Bureau de Paris

► Faïza Hachkar
Tél. : 0033 1 40 69 37 87
paris@cfcim.org

On en parle aussi...

Aux côtés des associations

Chaque mois, Conjoncture met en avant une association engagée au quotidien sur terrain. Toutes ces associations font un travail remarquable auprès des populations les plus vulnérables c'est pourquoi nous leur rendons hommage.

Association Oum El Banine



Association Jil Zine



Association SOS BRÛLÉS



Association Maghreb Secours



Association Les Enfants de Dar Boudar



Association Touche pas à mon enfant



Association Jood



Association pour le Développement Durable, l'Écologie et la Préservation de l'Environnement



Association Imad Ibn Ziaten



La Fondation Ytto



Association Tazzanine



Billet d'humeur

1000^e numéro

Par Serge Mak, Président du Comité de Rédaction de Conjoncture

La revue de la CFCIM fête à travers son 1000^e numéro près de 100 ans d'existence. Que de chemin parcouru depuis le 1^{er} numéro qui était alors un bulletin de liaison ! Au fil des numéros, l'histoire de la CFCIM s'y est écrite, mais, surtout, l'Histoire avec un grand « H » de la relation exceptionnelle qui s'est développée entre le Maroc et la France. En parcourant ces 1000 numéros, on peut suivre pas à pas les évolutions économiques de cette relation particulière et fructueuse. En écrivant ces lignes, je pense aux anciens qui ont créé la Chambre et, après, la revue. Ils seraient sûrement et agréablement surpris de voir ce qu'est devenu ce bulletin de liaison créé au coin d'une table et retranscrit avec une bonne machine à écrire Remington (je cite ce nom même s'ils ne sont pas sponsor et seulement pour info, car je n'étais pas présent au 1^{er} numéro. Au 2^e... à voir !)

Le bulletin de liaison s'est développé au rythme de la CFCIM pour devenir, au cours des années, une revue économique reconnue et appréciée par tous les adhérents et décideurs. Cette évolution s'est faite grâce au travail permanent des collaborateurs de la CFCIM. La revue a également pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui grâce à la vision avant-gardiste d'Alain Diligent et la précision

chirurgicale de Yves Delangre, dont je salue ici la mémoire. Je retiens surtout de ces quelques années passées à la tête du Comité de Rédaction de Conjoncture une énorme satisfaction et fierté d'avoir pu participer avec toutes les personnes du Comité à ce challenge initié il y a 100 ans et je remercie aussi toutes les personnes qui ont participé par leurs écrits ou interviews à la revue.

Depuis quelques années, nous avons créé deux autres supports en plus de la revue Conjoncture : le site Conjoncture.info, qui est mis à jour régulièrement, et la newsletter Conjoncture express, envoyée aux adhérents chaque semaine.

Le 1000^e numéro n'est pas un aboutissement, mais une étape supplémentaire vers de nouvelles évolutions qui ne manqueront pas d'être mises en place par le Comité de Rédaction pour que, lors du 2000^e numéro, le Président du Comité (comme je n'étais pas là au numéro 1, je serai [certainement] excusé au numéro 2000) puis se faire un retour sur 200 ans d'histoire et j'aimerais le lire (s'il veut bien me l'envoyer).

Longue vie à Conjoncture !





Tectra

Travail temporaire
Recrutement

N°1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE AU MAROC

VOTRE PARTENAIRE RESSOURCES HUMAINES

- 🕒 Travail Temporaire
- 🕒 Recrutement
- 🕒 Conseil et Solutions RH
- 🕒 Gestion de Contrats
- 🕒 CTT,CDD,CDI



TERTIAIRE - INDUSTRIEL - BTP - AGRICOLE - HOTELLERIE & TOURISME

WWW.TECTRA.MA
0522 43 03 49

Suivez nous sur :



